



CHONAS L'AMBALLAN



Cour intérieure du château



Exposition de véhicules anciens



Conférence sur la Voie Romaine reconstituée et la rigole



L'allée des communs du château



Le lavoir



Maquette de la RN7 dans les années 70



Conférence à l'Eglise



Visite de la médiathèque

*Journée du Patrimoine
le 21 septembre 2025
à Chonas l'Amballan*

Chonarin 2026

Sommaire

1 Editorial

Les Commissions Communales

2-3

Finances

4-5-6

Urbanisme

7-8

Voirie/Bâtiments/Réseaux

9-10

Environnement

11

Conseil Municipal d'Enfants

12-13

Ecole - Ludomobile

14-15-16

Culture/Communication Vie Associative - célébrations

17

CCAS

18-19

Médiathèque

La Vie Locale

20-21

Saluant Animations

22

Forêt Alluviale de Gerbey

23

Vienne Condrieu Agglomération

24

Syndicat Intercommunal

Les Associations

25 à 27

ACL

28-29

US 2 Vallons

30

Judo

31

Tennis

32-33

Boules

34-35

Comité des Fêtes

36

Club Automne de la Vie

37

APE

38-39

Saint Vincent

40

CLM 7 Laux

41

La Note Bleue

42

Refuge de Gerbey

43

Grain de Sel - La Muse Champêtre - ACCA

44-45

Paroisse

46-47

Etat Civil

48-49

Calendrier des Fêtes

50

Vie Pratique

Nous remercions tous les annonceurs qui participent aimablement à la parution de notre bulletin municipal et nous vous remercions de leur réserver vos achats. Nous remercions également les associations qui participent à l'information de tous par les articles qu'elles écrivent.

Le Chonarin N°49

Directeur de la publication : Jean Proença • Rédaction : Commission Communication,
Conception et impression : Eric Trouillet 06 50 23 24 27



Chères Chonarines,
Chers Chonarins,

Cette revue du « Chonarin 2026 » est la dernière à être diffusée pendant l'actuel mandat municipal qui va de 2020 à 2026.

Comme vous le savez peut-être, je ne me représente pas aux prochaines élections municipales du 15 et 22 mars 2026.

Je tenais à remercier tous mes collègues élus pour le travail effectué pendant 6 ans au service de notre commune.

Beaucoup de projets majeurs ont vu le jour pendant notre mandat.

En tout état de cause, nous avons toujours œuvré du mieux possible, travaillé pour le bien-être de tous pour défendre l'intérêt général et, nous l'espérons, amélioré la vie quotidienne de nos habitants.

En parcourant cette revue, vous prendrez connaissance des travaux et investissements réalisés pendant l'année écoulée.

Bien sûr, comme vous le savez, en cette période d'élection municipale, il ne m'est pas permis d'évoquer les projets à venir, dans un devoir de neutralité.

L'actuel conseil municipal termine son mandat et passe le relais à une nouvelle équipe élue par vos suffrages au mois de mars.

Nous partons avec la certitude que Chonas l'Amballan sera entre de bonnes mains, avec une équipe municipale compétente, des associations dynamiques et des habitants investis dans la vie de notre commune.

Un grand merci à notre personnel communal, aux associations, à tous les bénévoles et en général à toutes les personnes qui font preuve d'altruisme envers les autres.

Après 13 ans au service de la commune, cette tranche de vie restera pour moi une expérience humaine et collective inoubliable.

Je pars le cœur rempli de gratitude, de fierté et de souvenirs partagés, confiant dans l'avenir de notre village et honoré d'avoir pu servir Chonas l'Amballan avec passion et engagement.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite, au nom du conseil municipal et du conseil municipal d'enfants de Chonas l'Amballan, une très bonne année 2026.

Jean PROENÇA

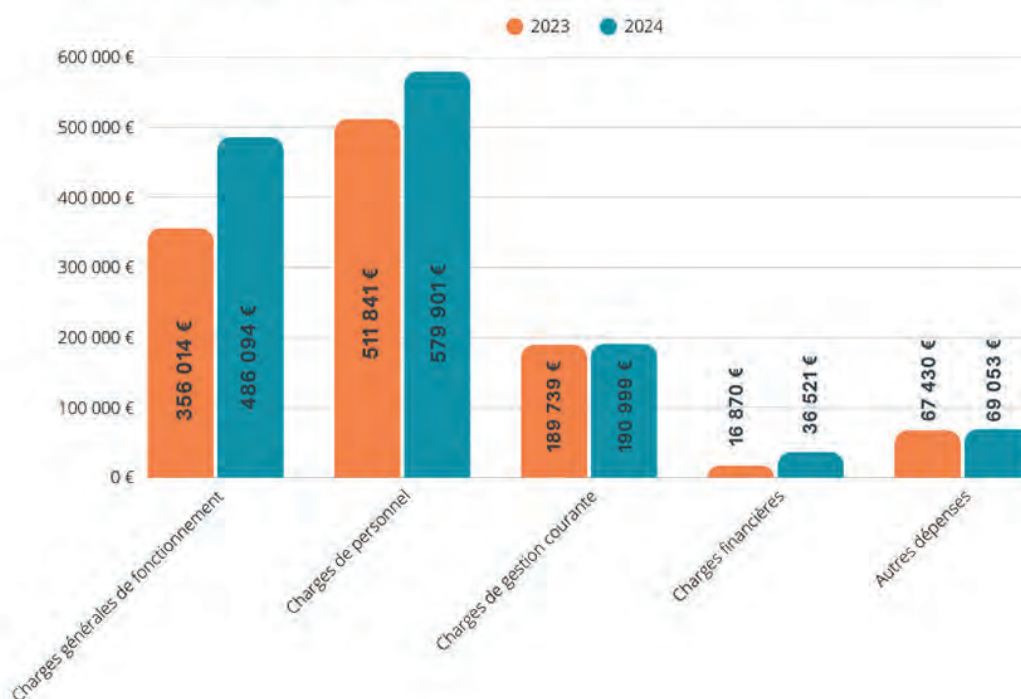


Jean-Pierre MATHIEU
Adjoint aux Finances

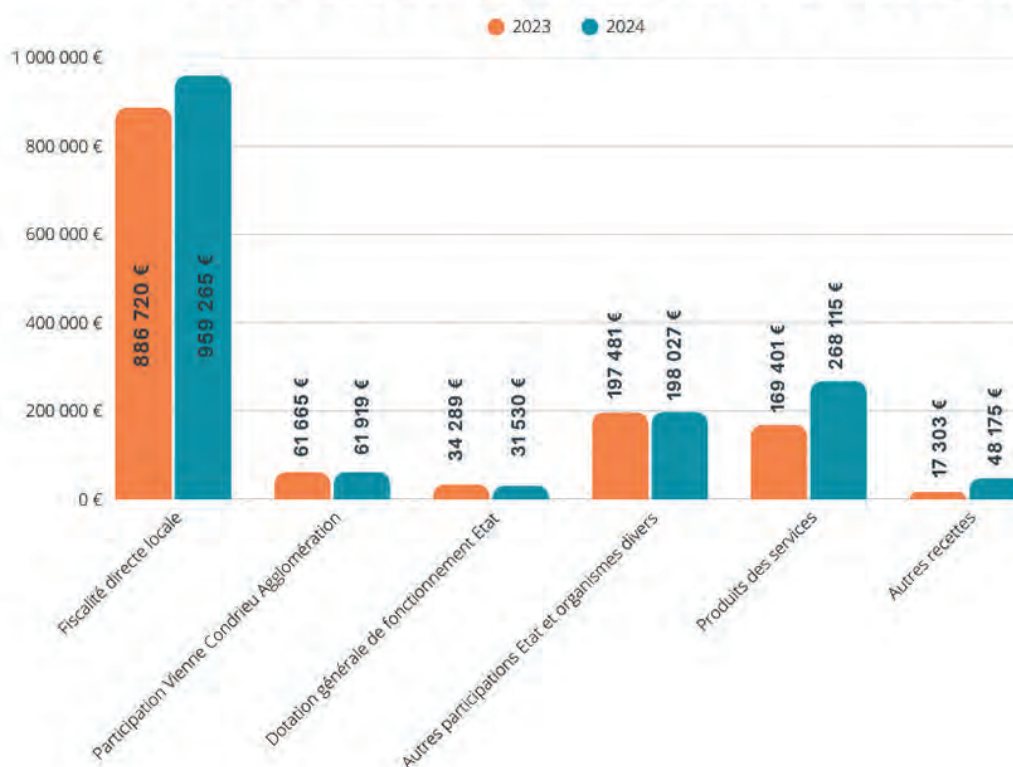
Finances et Economie

Cette année encore nous avons pu contenir la hausse des dépenses et, malgré un budget serré, ne pas toucher aux taux d'imposition. Nous essaierons de faire de même pour 2026.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Mairie et Médiathèque



Urbanisme



Jean-Jacques PLASSON
Adjoint à l'urbanisme

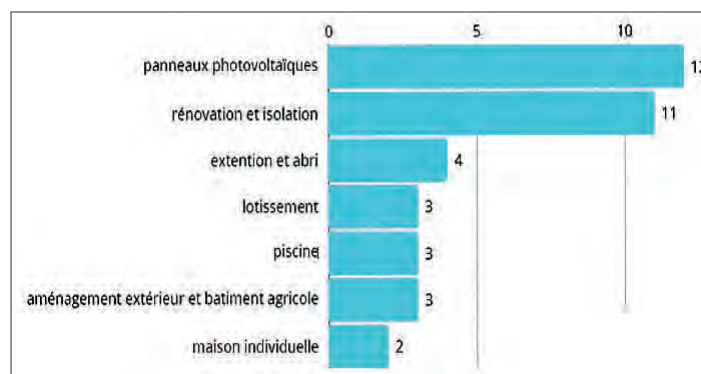
En 2025, 63 dossiers d'urbanisme ont été déposés :

- 6 permis d'aménager (PA),
- 12 permis de construire (PC),
- 45 déclarations préalables (DP).

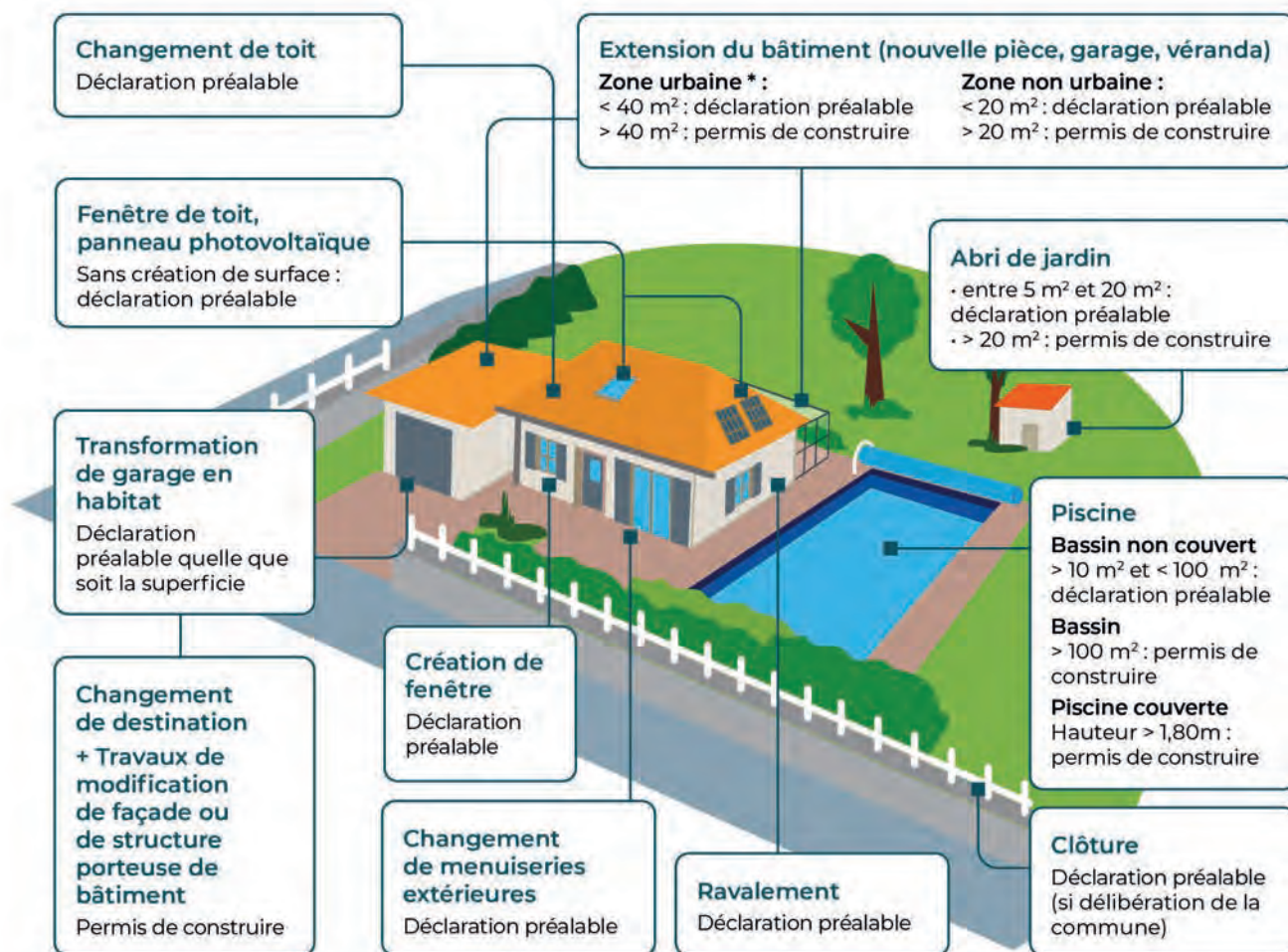
38 accords ont été octroyés. 12 ont été refusés et 13 restent à instruire.

Cette année 2025, 12 lots à bâtir ont été accordés et il en reste un à instruire.

Voici dans le tableau ci-contre la répartition des différents dossiers.



Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif **il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie** afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Dans le cadre d'un permis de construire

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devrez passer par un architecte.

Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

Le PLUi

Le PLUi sera le document de référence en matière d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il couvrira le territoire des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération et remplacera, lorsqu'il sera approuvé, les 30 PLU communaux qui existent actuellement.

Le PLUi concerne tout le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, soit 419 Km², 30 communes, 93 000 habitants.

Le PLUi fixera les objectifs en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat et d'économie. Le PLUi va permettre de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo, en allant vers la réduction de la consommation de l'espace : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ? ...

Il veillera à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie. En effet, la conservation du patrimoine bâti et paysager, des espaces naturels et agricoles, mais également la sauvegarde des ressources naturelles telles que l'eau et le sol, sont des enjeux importants pour l'avenir du territoire.

Ce document, comme les PLU communaux qu'il remplacera, fixera les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes.

À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

Comment s'informer et contribuer à l'élaboration du PLUi ?

Les modalités de concertation avec le public (habitants, associations locales et autres acteurs concernés par le PLUi) sont prévues dans la délibération du 13 décembre 2022, pour tout le temps de l'élaboration du projet.

Jusqu'à l'arrêt du projet prévu en 2027, le public pourra trouver des informations sur différents supports :

- le site internet de Vienne Condrieu Agglomération
- le magazine trimestriel « Agglomag »

- au siège de l'Agglo où un dossier est mis à la disposition du public qui présentera l'état d'avancement de la démarche et sera enrichi à chaque étape de l'élaboration du PLUi.

Le public peut d'ores et déjà contribuer à la concertation grâce au registre de concertation mis à disposition dans chaque mairie et au siège de l'Agglo, aux jours et aux heures habituels d'ouverture.

Chacun peut y inscrire ses attentes, ses observations et ses propositions pour le PLUi.

Il est également possible d'adresser un courrier :

- **postal** en précisant en objet : « Concertation préalable du PLU intercommunal » et adressé à
Monsieur le Président de Vienne Condrieu Agglomération
30, avenue Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263
38217 Vienne Cedex

- **électronique** à
plui-concertation@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Le calendrier prévisionnel d'élaboration

La délibération de prescription du PLUi, votée en Conseil communautaire le 13 décembre 2022, est le point de départ de la procédure d'élaboration.

Elle permet à l'Agglo de mettre en concurrence les bureaux d'études et de choisir ceux qui l'accompagneront dans les prochaines étapes de l'élaboration du PLUi.

Le travail a commencé concrètement en mai 2023, pour une durée prévisionnelle de 5 ans avant que le futur PLUi n'entre en vigueur.

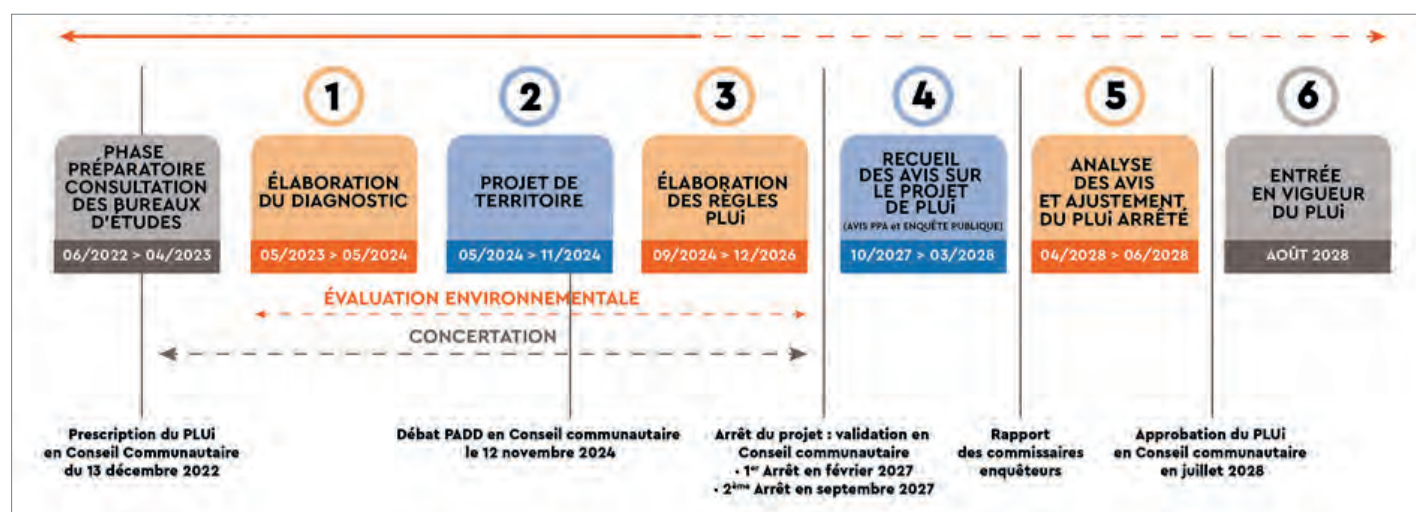
L'élaboration du PLUi étant une démarche qui s'inscrit sur le long terme, les délais sont souvent susceptibles de varier. Le calendrier ci-dessous est donné à titre indicatif.

En attendant, ce sont les PLU communaux qui restent applicables.



Revu en mars 2025 / arrêt reporté en 2027

AVANCEMENT DE L'ELABORATION DU PLUI



L'articulation du PLUI avec les autres documents

Les documents d'urbanisme doivent respecter des règles qui leur sont imposées par les lois, les règlements et orientations issues d'autres documents dits « de rang supérieur ».

Le PLUI de Vienne Condrieu Agglomération devra notamment être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône (SCOT) approuvé en 2019, lui-même compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui s'applique à l'échelle régionale.

Le PLUI devra également être compatible avec le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Mobilité (PDM) et prendre en compte le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Que contiendra le PLUI ?

Le contenu du PLUI sera identique au contenu des PLU communaux. Conformément au Code de l'urbanisme, il comprendra 6 documents ou pièces :

1. **Le rapport de présentation** : comprend, entre autre, un diagnostic du territoire, une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, l'explication des choix retenus et leurs traductions réglementaires.

2. **le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'équipements, de protection des espaces naturels, agricoles et leur préservation (densités, espaces verts, typologies de bâti, programme de logements, objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace...) à 10-15 ans.

3. **Le règlement** : se compose de plusieurs documents cartographiques à l'échelle de chaque commune qui localise notamment les différentes zones (urbanisées, à urba-

niser, zones naturelles, zones agricoles) et d'un document écrit qui définit les règles de constructibilité pour chaque zone, à la parcelle.

4. **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP)** : définissent, pour les secteurs identifiés comme stratégiques, les principes et la manière dont la collectivité souhaite aménager, protéger, réhabiliter ces espaces. Ces OAP dites sectorielles pourront être complétées par des OAP thématiques venant donner des grands principes d'aménagement sur des sujets à enjeux (par exemple en matière de confortement de la trame verte et bleue, respect du cycle de l'eau, maîtrise des densités bâties...).

5. **L'évaluation environnementale** : sera mise en place tout au long de la construction du PLUI. Ses objectifs étant de garantir la durabilité du projet de territoire, limiter ses impacts sur l'environnement, maintenir et reconstituer un réseau d'espaces et d'échanges pour que les milieux naturels puissent fonctionner entre eux (continuité écologique).

6. **Les annexes** : ont une fonction d'information et comportent notamment les Servitudes d'Utilité Publique (SUP) liées au patrimoine, aux ressources et équipements, aux risques naturels et technologiques..., et les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

EURL COLCOMBET Jean

Charpente
Couverture
Zinguerie

635 chemin de Lieuraz
38121 Chonas L'Amballan

Tél. : 04 74 85 29 51
Fax : 04 69 96 89 81
Mob. : 06 73 00 15 24

I Voirie/Bâtiments/Réseaux



Gérard GUIGUE
Adjoint à la Voirie

En cette fin de mandat, le temps est venu de quitter nos fonctions à la mairie pour certaines et certains d'entre nous.

A l'heure du bilan, force est de reconnaître que cela fut passionnant. Il a fallu régler les problèmes de vitesse, de canalisations d'eau défectueuses, d'arbres tombés, d'intempéries, de trous dans la chaussée.

Tout cela a pu être réalisé grâce à l'aide de Vienne Condrieu Agglomération pour les gros travaux, mais aussi et surtout grâce au travail de nos employés municipaux toujours présents sur le terrain et réactifs à la moindre sollicitation. Un très grand merci pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

La principale difficulté aura été de tenter de réduire la vitesse sur nos routes, en maintenant la qualité de celles-ci. Malheureusement, un tapis routier bien entretenu est synonyme d'accélération; c'est un constat et quelle est la solution ?

Pendant cette fin de mandat, la commission Voirie, Bâtiments et Réseaux espère avoir rempli sa tâche en restant continuellement à l'écoute de la population et vous souhaite une bonne année 2026.

REALISATION DE DIVERS TRAVAUX EN 2025



Réfection de l'enrobé route du château



Reprise d'une canalisation d'eau pluviale chemin de Sambillot



Pose d'un grillage de sécurisation à l'école maternelle.



Remplacement d'une plaque d'égout volée



Pose de garde-corps personnalisé



Installation nouveau tableau électrique commun



Installation des illuminations



Réalisation d'une croix sur l'emplacement de l'ancien cimetière

GRAND CAFE-BRASSERIE
LE GLACIER
OUVERT 7/7

Plats traditionnels
Fruits de mer (sur place ou à emporter)

61 Cours Romestang, 38200 Vienne

04 74 85 19 20

www.leglacier-vienne.com

RIVOIRE
SOLUTIONS INDUSTRIELLES
GROUPE RIVOIRE FR

UNE MULTITUDE DE SOLUTIONS INDUSTRIELLES

04 74 58 87 78
contact@grouperivoire.fr
Z.A du Curtil - 38121 Reventin-Vaugris

MARRON Frères
Depuis 1945

PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs

38200 JARDIN - Tél. 04-74-85-41-78

www.marronfreres.fr - mail : contact@marronfreres.fr

VATD

119 Route Nationale 7
38150 SALAISE SUR SANNE
04.74.29.46.65 - contact@vatd.fr
www.vatd.fr

Curage égouts et canalisations

Vidange toutes fosses

URGENCES DEBOUCHAGE 7/7

atelier
devigne+bariat
architectes
a d b a

33 quai Riondet - 38 200 VIENNE
04 74 78 48 00
www.adba.archi
atelier@adba.archi
atelier devigne-bariat architectes SARL
suivez-nous >>>> [@](#) [in](#) [f](#)

Logos • Cartes • En-têtes • Flyers
Brochures • Dépliants • Plaquettes
Affiches • Visuels pour stands etc...

De la création à l'impression

06 50 23 24 27
creation@eric-trouillet.com

Eric Trouillet



Stéphanie MEUNIER
Conseillère déléguée
à l'environnement

I Environnement



Zoom sur la filière REP jouets « Responsabilité élargie du producteur »

Elle a été instaurée pour répondre aux enjeux environnementaux liés à la fin de vie des jouets.

Vienne Condrieu Agglomération avec le soutien de Eco maison, depuis le 1^{er} juillet 2024, a équipé les déchèteries d'Ampuis, Pont Evêque, Vienne et Villette de Vienne d'une caisse dédiée à la récupération des petits et moyens jouets (moins de 80 cm) (peluches, poupées, jouets de plein air, jeux de société...) Attention les jouets électriques (à piles ou sur secteur), eux sont à déposer avec les déchets électriques et électroniques (DEEE)

1 chiffre : Avant ce dispositif, 3/4 des jouets en fin de vie finissaient dans les bacs d'ordures ménagères alors que plus d'1/3 était recyclable.

Zoom sur les composteurs

On en compte 511 sur notre commune, un record !! par rapport aux communes de notre agglomération.

Et un au restaurant scolaire.

Ils valorisent vos déchets alimentaires et végétaux et en plus, vous produisent un super engrais naturel qui ainsi retourne à la terre.



Zoom sur les Bacs de tri (points d'apports volontaires)

On en compte 6 sur notre commune dont un enterré au centre du village.

Ils se composent de deux containers pour les emballages, un pour le papier et un pour le verre.

1 chiffre : 70 tonnes de verres récoltés sur la commune.

Un geste SIMPLE contre le gaspillage ...

Pensez à récupérer en mairie « un stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres pour supprimer les prospectus si nombreux, qui finissent généralement directement à la poubelle.



Zoom sur le Parcours de géocaching familial



Petit rappel :

Les Gnlus est une chasse au trésor connectée qui invite les participants à découvrir le territoire et ses trésors cachés.

Pour jouer, il suffit de télécharger l'application GRATUITE « les gnlus » et se créer un compte et partir en chasse en sélectionnant une balade à réaliser.

A la fin de chaque balade, un Gnlus sous forme de badge à collectionner.



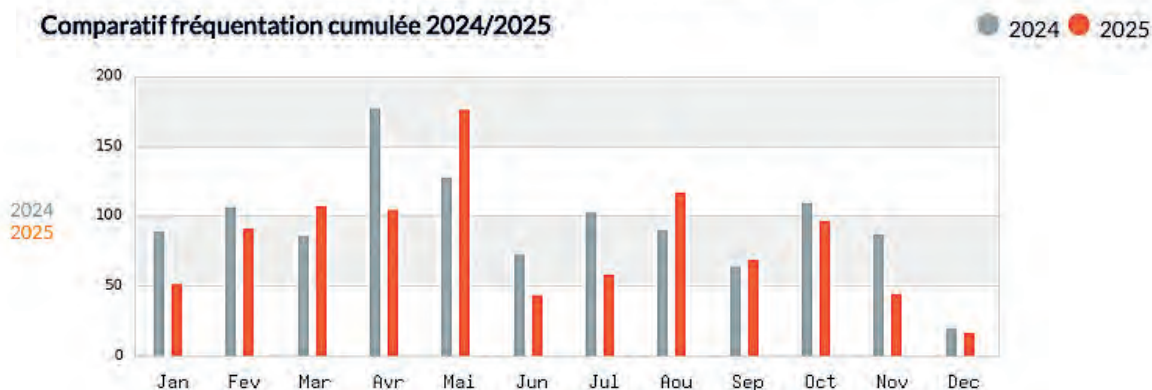
53 parcours qui jalonnent les Monts du lyonnais, le Beaujolais, le pays de l'Ozon et l'est lyonnais.

Sur le territoire de l'agglomération Vienne Condrieu, on en compte 3 : Saint-Romain-en-Gal, Condrieu et pour notre plus grande joie Chonas l'Amballan a été sélectionné, ce qui confirme que nous avons un beau village.



Analyse comparative permettant d'évaluer la progression globale de la fréquentation sur l'ensemble de vos parcours mois par mois entre cette année et la précédente.

Comparatif fréquentation cumulée 2024/2025



Quels chiffres : Pour l'année 2025, la fréquentation cumulée est de :

- 973 personnes pour le parcours de Chonas l'Amballan.
- 4807 personnes sur le territoire de Vienne CONDRIEU Agglomération.
- 103 339 personnes sur toute l'opération.



Christelle RIVOIRE
Adjointe aux Affaires Scolaires

Le Conseil Municipal d'Enfants

Cette année, nous avons eu le projet de confectionner des nichoirs à oiseaux.

Samuel Bouffard (adhérent à la ligue de protection des oiseaux) et Jean- Pierre Vérilhac nous ont présenté les différents oiseaux présents sur notre commune. Ils nous ont détaillé leur mode de vie et nous avons déterminé ensemble des lieux d'implantation.

L'étape suivante a été la réalisation des nichoirs. Jean- Pierre a préparé les différents éléments que nous avons ensuite assemblés dans son atelier de menuiserie. Puis, les nichoirs ont été installés dans les arbres du village.

Cet automne, ils ont été nettoyés et nous avons eu le plaisir de découvrir 3 petits nids.



Le 17 Mai, nous avons organisé, comme chaque année, notre « Chonas tout propre ». La grande participation des habitants et des enfants de l'école a permis de ramasser les déchets sur 6 parcours.

Ceux- ci ont été triés et déposés dans les bacs de tri. Les autres ont été emportés à la déchetterie. Le déchet insolite a été une belle assiette en bon état et même pas cassée.

A la fin de la matinée, un apéritif a été offert à tous les participants.



Le 24 Juin, nous avons reconduit la fête des CM2 pour notre plus grande joie. Afin de donner un attrait supplémentaire à ce moment de détente, nous avons organisé le concours du déguisement le plus original. A travers une tenue appropriée, chacun devait se mettre dans la peau d'un personnage de son choix.

C'est ainsi que l'on a vu un surfeur, une star de la croisette, une hippie et bien d'autres encore. Un jury composé de la commission école a établi un classement suivant la recherche et l'originalité. La gagnante a été Mélanie déguisée en hippie. Elle a remporté 2 places de cinéma.



Enfin, en Novembre, nous avons organisé une collecte de jouets et de boîtes solidaires au profit de La Croix Rouge de Vienne. Les boîtes solidaires étaient destinées à des hommes ou des femmes en situation précaire. Chaque donateur pouvait déposer dans une boîte à chaussures, un truc chaud, un produit de beauté, un loisir, un truc bon et un mot doux.

Cette collecte a été un grand succès car nous avons reçu énormément de dons. Nous remercions encore une fois nos généreux donateurs.



Pour conclure, notre mandat va s'achever au mois de Mars 2026. Une dernière réunion est prévue le samedi 7 Mars pendant laquelle nous ferons le bilan de nos 2 années d'élus au Conseil Municipal d'Enfants.

I A l'école de l'écriture et du voyage

L'année 2024-25 a été riche en projets et sorties divers et variés. L'école doit s'ouvrir sur le monde si on veut qu'elle remplisse le rôle qu'elle a de préparer nos enfants à comprendre notre société et à s'adapter à ses changements. Dans notre quotidien envahi par la télévision, l'ordinateur et le virtuel, l'école se doit d'utiliser ces outils incontournables, mais elle doit aussi offrir une alternative en ouvrant ses portes aux activités culturelles et sportives qui forgent des esprits citoyens et solidaires mais éveillent aussi le sens critique de chacun.

Ainsi nous avons essayé d'offrir aux élèves différentes ouvertures qui ont constitué autant de pôles de dynamisme durant l'année scolaire. Nous avons travaillé sur le voyage, les pays, les cultures, les langues étrangères mais aussi sur les moyens de transport et les arts.

Les élèves des différentes classes se sont métamorphosés en auteurs et illustrateurs de littérature jeunesse à travers plusieurs projets d'écriture qui ont abouti à l'édition d'un livre par classe. Huit livres ont ainsi été créés, tous différents, tous magnifiques ! Certains ont été réalisés avec l'aide de vraies illustratrices.

Des contes à l'abécédaire, du tour du monde au voyage dans le temps et au road-trip, du livre de monstres à celui qui nous interroge sur nos lectures, les enfants n'ont certainement pas manqué d'idées et de talent... !

Les sorties ou activités culturelles et éducatives ont également été nombreuses : visites au musée de l'Imprimerie à Lyon, à l'usine de fabrication du papier à Annonay, voyage au temps des dinosaures en réalité virtuelle et découverte des transports en commun lyonnais...

Tous les élèves de l'école, mais aussi de très nombreux parents, ont aussi participé pour la première fois au Défi « 10 jours sans écrans » en mai qui a été une belle réussite. Le challenge était de réduire le temps passé devant les écrans de loisir et pour cela des activités ont été proposées chaque soir, le mercredi et le week-end par des parents, des clubs sportifs, des enseignants ... Les résultats ont dépassé les attentes grâce à une belle dynamique portée par les parents délégués, les enseignants, la mairie, la médiathèque, ...

Selon leur âge, les enfants ont aussi pratiqué la course longue, la natation, le rugby, un cycle boules lyonnaises. Nous avons aussi voyagé en musique avec des chants et des danses qui nous ont permis de découvrir des pays lointains et des langues étrangères.

En septembre 2025, avec 185 enfants, les enseignants et le personnel de l'école ont redémarré l'année avec de nouveaux projets autour du jeu. Deux jours spéciaux appelés « Deux jours sans cartable » sont programmés pour toute l'école en mai autour de ce thème.

Nous espérons que cette année encore sera riche en acquisitions, émotions, expériences, sensations et bonheurs pour tous les enfants.

Les enseignants

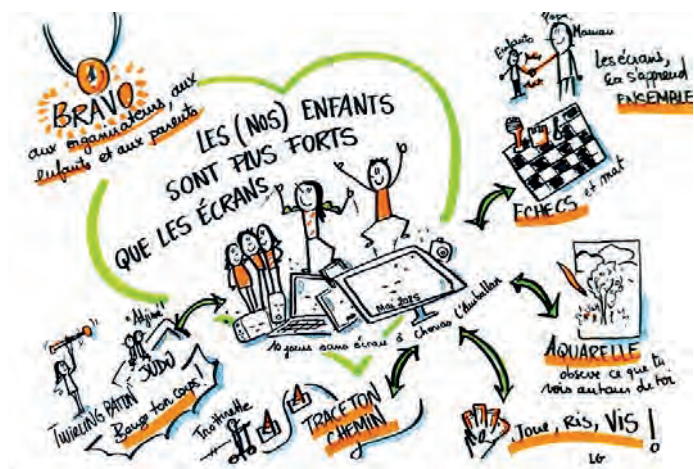


Commission Ecole

En début d'année, le déploiement du numérique s'est prolongé à l'école avec l'installation de bornes wifi pour permettre l'utilisation de tablettes numériques.

Grâce à des aides de L'Etat, Vienne Condrieu Agglomération a remis 5 tablettes par classe élémentaire et 3 tablettes par classe maternelle ainsi qu'une tablette pour chaque enseignant.

Tous les enseignants ont reçu une formation spécifique. En cas de perte ou de vol, celles-ci peuvent être géolocalisées, désactivées et rendues définitivement inutilisables. 2 écrans numériques interactifs ont également été installés dans les 2 classes maternelles.



Au mois de mai, nous avons participé au projet des « 10 jours sans écrans » présenté par les enseignants et les parents délégués. Trente trois ateliers ont été proposés.

Les familles ont bien participé aux activités et ce défi a connu un grand succès.

A la rentrée de septembre, l'école comptait 183 élèves avec 59 enfants en maternelles et 124 enfants en élémentaires.

L'équipe enseignante reste la même. M^{me} Patricia Dotal assure la décharge de direction de M^{me} Noyaret.

Le contrat de prestation de restauration scolaire est arrivé à échéance cet été et nous avons dû proposer un appel d'offres pour son renouvellement.

Trois candidats ont répondu et après l'étude des dossiers, c'est Api restauration, notre ancien prestataire, qui a obtenu le marché.

A l'automne, nous avons également fait réaliser une étude acoustique sur nos 2 salles périscolaires et notre salle de restauration.



Les résultats ont démontré la nécessité d'améliorer l'isolation face au bruit, c'est pour cela que nous avons commencé à engager des travaux dans la salle la plus bruyante pendant les vacances de Noël.

Nous ferons un sondage auprès de notre personnel, à la rentrée de janvier, pour savoir si ces aménagements sont efficaces et si nous pouvons envisager la poursuite de cette isolation acoustique dans les autres salles.



Ludomobile portée par la commission ECOLE

La ludomobile est une ludothèque itinérante qui vient à la salle polyvalente des Fontenettes 6 mardis dans l'année.

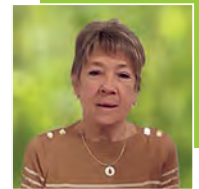
Elle accueille le public de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

La cotisation est valable un an du 1er septembre au 31 août dans toutes les communes participantes de Vienne Condrieu Agglomération. Elle est de 19 euros par famille et pour les assistantes maternelles et de 13 euros pour un adulte seul.

Les prochains passages auront lieu les 27 janvier, 17 mars, 5 mai et 2 juin.

Si vous aimez les jeux de société, venez nous rejoindre, vous passerez un bon moment de détente et de convivialité.





Marie-Rose SALOMON
Adjointe à la Communication
et Culture

Culture/Communication Vie Associative

Cette année 2025 a été à nouveau riche en événements culturels et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont œuvré pour la réussite de ces festivités.

Les Vœux du Maire sont traditionnellement notre premier contact de l'année avec la population qui a encore répondu présente en grand nombre.



En préambule de la cérémonie, le conseil municipal d'enfants, par la voix d'Elena Combaroux, a pu retracer les actions menées tout au long de l'année.



Lors de la cérémonie, le Maire et le conseil municipal ont tenu à mettre à l'honneur les personnes membres non élus du CCAS. Ainsi, Colette Anrès, Hélène Cornubert, Marie-Thérèse Philippon, Norbert Buisson, Bernard Salomon et Yves Seux se sont vus remettre la médaille de la commune en remerciement pour leur implication depuis de nombreuses années ; à noter une absente en la personne de Dominique Perrot.

Le Maire n'a pas manqué de remercier très sincèrement la fanfare de la Muse Champêtre pour son animation musicale et aussi pour leur fidélité à toutes les manifestations commémoratives communales.



Le Festival d'Humour a eu lieu le 20 mars avec la prestation d'Etienne S, musicien et humoriste, et ses sonorités



issues d'instruments de musique improbables ; « Lorsque tu penses à un musicien, tu vois sûrement un pianiste ? Ou un violoniste ? Et bien moi je suis un professionnel de maracas. Ça te fait rire ? Ma mère ça la désespère ! » Et en plus... mes choix «

différents » ne s'arrêtent pas là ! Oui, j'ai étudié la musique au Venezuela, en Afrique, au Pérou et mes instruments ne sont pas ceux de tout le monde. La preuve ? As-tu déjà vu quelqu'un jouer de la mâchoire d'âne ?... »

Guignol le 11 mai : les enfants de la commune ont beaucoup apprécié la venue de Guignol, célèbre chenapan lyonnais et ses amis dans un spectacle de marionnettes.



La Fête de la Musique le 21 juin

Sous un soleil radieux, le Jazz Vocal Knight a lancé ses premières notes, suivi de la Muse Champêtre puis du groupe Rockenstock.



Les Commissions Communales

La Fête Nationale avec son traditionnel feu d'artifice le 13 juillet s'est déroulée sous la houlette du syndicat intercommunal de Chonas-St Prim, avec l'accompagnement pour la restauration du Comité des Fêtes de Chonas l'Amballan et de Cœur de Village de St Prim.



Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 21 septembre à Chonas l'Amballan.

La météo très défavorable n'a pas empêché une centaine de personnes de participer à la visite des lieux patrimoniaux proposée par la municipalité avec l'aide des bibliothécaires et d'une commission constituée de plusieurs habitants de Chonas l'Amballan.

Le circuit commençait au centre du village, par les explications de Bernard Jury et de Gilles Viallet concernant la voie romaine reconstituée et la plantation d'une vigne réalisée par la Société St Vincent, rappelant ainsi la culture traditionnelle de vignes sur le plateau de l'Amballan.

Monique Marque et Etienne de Nantes ont ensuite retracé les différentes époques d'évolution du château avec visite de sa cour intérieure, après une déambulation dans l'allée des dépendances.

Une exposition de photos du lavoir fut proposée au public, expliquant son histoire au fil des années, ainsi que la fresque qui le décore réalisée par 12 étudiants en Arts Plastiques du Lycée Privée Jeanne d'Arc du Péage de Roussillon. Photos réalisées par Monique Marque.

Comment ne pas évoquer dans le patrimoine de Chonas l'Amballan son église et l'ancien cimetière qui l'entourait. Norbert Buisson, au moyen d'un diaporama très documenté, a retracé avec ses commentaires, l'évolution de ce lieu historique.

Pour terminer le circuit, le conseil municipal et la médiathèque proposaient un apéritif dans la cour de la mairie avec visite des lieux et consultation de photos retraçant les travaux de reconstruction de ces deux bâtiments de 2022 à 2024.

A noter la satisfaction du public en découvrant l'exposition de maquettes réalisée par Jean-Pierre Ravet retraçant la Nationale 7 dans les années 70.

A noter également la présence sur la place de la mairie et de l'école d'une quinzaine de véhicules de collections présentée par les membres du club « Les Rétromécaniques » de Jardin.

Cette journée a été très riche en échanges avec les habitants et sans doute à renouveler en espérant une météo plus clémente.

Cirque Corsica le 29 octobre : pour la plus grande joie des enfants de la commune, le cirque s'est installé pour 5 jours sur le parking de l'école. Animaux, clown et acrobates ont animé le spectacle.



SARL
MAECHLING Philippe T.P



276 route de Saint-Clair - 38370 SAINT-PRIM
06 19 94 58 35 maechling@wanadoo.fr

La nappe à carreaux
Traiteur

BUFFETS & COCKTAILS, PLATS à EMPORTER
PORTAGE de REPAS, PLATEAUX REPAS

Virginie SERVE

Tél. 06 81 62 90 43
38121 CHONAS L'AMBALLAN



LES COMMEMORATIONS

La cérémonie du 19 mars s'est à nouveau déroulée avec la présence des anciens combattants d'Algérie, accompagnée à la trompette par Emilie Ronzon pour les hymnes nationaux.



Le 8 mai le défilé était composé en ouverture de la Muse Champêtre, suivi de la Préparation Militaire Marine, basée à Vienne, des jeunes sapeurs-pompiers, du conseil municipal d'enfants, des élus et des Chonarins venus nombreux pour cet événement.



Le 11 novembre, un dépôt de gerbe a été fait par la Protection Civile, ainsi que par la mairie, pour honorer la mémoire de Pierre-François BONNARD, décédé pour le service de la nation, par une plaque commémorative apposée en bas du monument aux morts.

La commémoration s'est ensuite déroulée par l'ouverture des bans par la Muse Champêtre, suivi des enfants du conseil municipal ; les enfants de l'école ont lu un poème, et pour clôturer cette cérémonie, le discours de monsieur le Maire.





ARPEUTEURS

48, avenue général Ledere
38200 VIENNE
04.74.85.26.24
vienne@arpenteurs.pro

Bornage
Division
Copropriété
Urbanisme
Topographie - Implantations
Bureau d'Etudes V.R.D.

**Votre Géomètre-Expert
depuis 1938**

VIENNE - ST SYMPHORIEN D'OZON - GIVORS
ST JEAN DE BOURNAY - ST MAURICE L'EXIL - SERRIERES





D.E. Façade

Ravalement de façade
Isolation thermique par l'extérieur

Ravalement de façade
Isolation thermique par l'extérieur
Joint de pierre - Peinture extérieure

04.26.05.22.45
www.defacade.com
367 Rue Gaspard Monge
38550 Saint Maurice l'Exil

**BIJOUTERIE
JOAILLERIE
le Ecrin**

www.bijouteriejoaillerielecrin.com

2 place Paul Morand 38550 Le Péage de Roussillon
04 74 86 14 26 / lecrin.bijouterie@gmail.com / @bijouterielecrin

**MANGER
LOCAL,
C'EST UN
RÉGAL !**



Produits fermiers
Produits du terroir

Prim'arché
magasin de producteurs

Du mardi au vendredi :
9h – 12h30 / 15h – 19h
Samedi :
9h – 18h non stop

N7 – ZA Grand Champ – 1167 allée des mûriers
38121 Chonas l'Amballan – Tél : 04.37.02.03.27

www.primarche.fr facebook.com/primarche



Christine KOWALSKI
Conseillère déléguée
au CCAS

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Toute l'équipe du CCAS se joint à moi pour vous présenter nos bons vœux pour cette nouvelle année.

Logements sociaux

Les demandes de logements sociaux continuent d'arriver, en mairie. Toutefois, la commune ne dispose pas de logements vacants pour l'instant. Et, nous ne pouvons que mettre en liste d'attente, les sollicitations nouvelles.

Téléalarmes

Au 31 décembre 2025, nous avons 12 contrats de téléalarmes. Ces téléalarmes sont mises en place à la demande des usagers, et en collaboration entre la commune, Vienne Condrieu Agglomération et les pompiers.

Aides financières aux personnes en difficulté

Au cours de l'année 2025, trois familles chonarines ont sollicités le CCAS pour une aide financière exceptionnelle. Après études de leurs dossiers et de leurs situations, M. le Maire et les membres du CCAS ont décidé d'accorder une aide financière aux trois demandes.

Colis

18 colis doubles et 21 colis simples ont été commandés et préparés par la boutique « Les Fruits du Mont Pilat » et ont été distribués par les membres du CCAS aux personnes n'ayant pu se rendre au repas et ayant commandé au préalable.

SARL FRANCK RIGOLIER

**Motoculture**

209 Route de Vernioz
38138 LES COTES D'AREY
sarlrigolier@orange.fr

06 50 86 87 26 / Tél 04 74 87 39 09

A la renommée du Gruyère
Crèmerie - Fromagerie

MAYANT Gabrielle & Nicolas

☎ 06 32 89 34 99

Sur vos marchés le :

Mardi Anneyron - Mercredi Roussillon
Jeudi Péage de Roussillon - vendredi Chonas l'Amballan
Samedi - Vienne - Dimanche Roussillon

Repas de fin d'année, de nos aînés

Le 13 décembre dernier a eu lieu à la salle polyvalente Chonas / St Prim, le traditionnel repas de fin d'année de nos aînés, regroupant les personnes de 70 ans et plus.

Cette année, nous avons battu un record de personnes présentes, et avons accueilli 137 convives. Ce nombre étant trop important pour le traiteur Virginie de « La nappe à Carreaux », qui préparait ce repas depuis de nombreuses années, c'est le traiteur « Pascal Cruché » à Assieu, qui cette année a eu la mission de préparer ce déjeuner. Ils ont été servis, comme tous les ans par les membres du CCAS.

L'animation a été assurée par le groupe « Musical Comédie ». Ce fut un enchaînement de chants, et de danses, colorés tout en paillettes, avec entre autres un « French Cancan », pour le plaisir de tous. Tout le monde s'est régalé, et a passé une très bonne journée.





Nathalie DE HARO
Bibliothécaire



Fanny DREVET
Bibliothécaire

La Médiathèque



La médiathèque a pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Elle est en libre accès : vous n'avez pas besoin d'une carte d'abonnement pour venir consulter les documents sur place !

La médiathèque et le réseau Trente et plus

Notre médiathèque fait partie du réseau Trente et plus ! Si vous souhaitez emprunter des documents, une carte unique vous permet d'avoir accès aux 16 bibliothèques du réseau.

Vous pouvez prendre et rendre les documents dans la bibliothèque du réseau de votre choix ! Grâce à la navette documentaire, il est possible de réserver et vous faire livrer les documents que vous souhaitez dans la bibliothèque de votre choix.

La durée de prêts des documents est d'un mois renouvelable et le nombre de documents empruntables est illimité.

L'abonnement donne également accès à des offres en ligne :

- pour les adultes (livres, musiques, films, formations, presse...)
- pour la jeunesse (cinéma, bandes dessinées, musiques et histoires jeunesse...)

Un accueil privilégié pour les nouveaux arrivants



Afin de faciliter leur installation et de leur faire découvrir les services culturels de la commune, la municipalité offre **une année d'abonnement gratuite** à la médiathèque pour tous les nouveaux habitants **âgés de plus de 26 ans**.

Cette initiative a pour objectif de favoriser l'accès à la culture, de créer du lien social et d'encourager chacun à profiter pleinement de l'ensemble des ressources mises à disposition : livres, numériques, animations, espace de travail et bien plus encore.



Tarifs d'inscription à l'année :	Résident du réseau Trente et +	Non résident du réseau Trente et +
0 - 25 ans	Gratuit	Gratuit
Adulte	10€	20€
Seniors (65 ans et +)	8€	16€
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, adultes en situation de handicap	Gratuit	Gratuit



La médiathèque en quelques chiffres



Et en images



Résidence d'artiste Cécile Jacoud



Nuits de la lecture



Lectures sous les arbres



Animation autour des ombres chinoises pour Halloween



Découverte - exploration des livres jeux dans le cadre du projet autour du jeux avec l'école Victoire Daubié

Nos horaires d'ouverture au public



Accueil au public

Mardi de 16h à 18h30
Mercredi de 9h à 12h 15h30 à 18h30
Vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

**Accueil des collectivités
(scolaires et petite enfance)
lundis, mardis et vendredis.**

Pour nous contacter :

Médiathèque Municipale de Chonas l'Amballan
Place de la mairie - 38121 Chonas l'Amballan
☎ 04 74 58 99 66
biblio@chonaslamballan.fr
<https://trente-et-plus.fr>

Retrouvez-nous



bibliothequechonas



Bibliothèque Chonas L'amballan



« SALUANT ANIMATIONS »

MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE
REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association à but non lucratif d'éducation populaire.

La Mission d'animation propose :

Accueil de loisirs 3/11 ans

Les vacances scolaires

- Hiver, printemps, automne à l'école de Chonas L'Amballan et Salle polyvalent Chonas/St Prim
- Eté (fermeture 2 semaines en aout) au gymnase de Reventin.

Périscolaire Mercredis
A l'école de Saint-Prim

Accueil de loisirs ados

Les vacances scolaires

- Hiver, printemps, été (fermeture 2 semaines en aout), automne au local ados des Cotes D'Are

+
Soirée ados
Projets jeunes

ACTIONS FAMILLES :

- Spectacles conférences,
- Sorties familles
- Matinée jeux
- Petit déjeuner parents/enfants
- Soirée thématique : ex la communication non violente, les écrans....

Les objectifs de notre projet Pédagogique

Il sert de référence en permettant de donner du sens aux activités proposées et aux temps de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs.

Les objectifs pédagogiques généraux de la structure sont les suivants :

- Favoriser la socialisation
- Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
- Développer l'autonomie.

Les objectifs opérationnels sont déclinés par secteur et par tranche d'âge avant chaque période de vacances

Secteur enfance 3/11 ans

L'accueil de loisirs est accessible en priorité aux enfants des quatre communes, Reventin, Les Cotes d'Are, Chonas L'Amballan, Saint Prim. Le nombre d'enfant varie d'une période à l'autre et suivant les locaux que nous avons à disposition en moyenne c'est 80 enfants par jour dont 32 enfants de moins de 6 ans. Le repas du midi (fourni par la cantine de Reventin) ainsi que le goûter sont gérés par nos soins.

4 groupes d'âges sont composés pour permettre d'adapter au mieux les activités et le rythme de vie de chacun :

3/4 ans • 5/6 ans • 7/8 ans • 9/10 ans

Temps forts de l'année 2025

Pour cette année écoulée, les enfants ont exploré différents thèmes :

- ✓ La magie des sciences, les différentes « pattes », les « multi-vers », le cirque en folie !!!

En lien avec ces différents thèmes nous avons proposés

• Des sorties :

- ✓ Parc animalier 1001 cornes, Walibi, le bois des lutins, la mini ferme de Feyzin, Ludogaïa, cirque imagine

• Ainsi que des animations :

- ✓ Atelier sur les sciences avec Les Savants fous, Ebullisciences, atelier poterie avec Bénédicte Clavagnier, structures gonflables, ...

Mais aussi,

- ✓ 15 enfants sont partis en séjour l'été à Avignon



Initiation cirque automne enfance



Atelier poterie enfance

Secteur Ados

L'Espace Ados (à partir de 11 ans collégiens) est accessible en priorité aux jeunes des quatre communes : Reventin, Les Cotes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint-Prim.

Le secteur Ados accueille un nombre maximum de 16 jeunes par jour.

Le repas du midi ainsi que le goûter sont à la charge des familles.

Un accueil est assuré dès 7 h 30 avec l'accueil enfance, sinon ils ont la possibilité de prendre une navette au point de rendez-vous de chaque commune. Les parents peuvent venir récupérer leurs ados le soir, à l'accueil enfance, ou comme le matin, les jeunes peuvent emprunter la navette.



psc1 ados

Temps forts de l'année 2024

Sur la lancée de 2024 le secteur ados continue le développement du « HUB » (réseau des ados de la fédération Léo Lagrange).

Ce dispositif permet d'être en lien avec d'autres accueils jeunes et de bénéficier de formations, d'informations, partenariats que nous aurions du mal à avoir en étant seul. Grâce à cela le programme ados s'est enrichi, et voici les temps forts pour cette année :

✓ Un séjour ski, initiation au simulateur de vol, avec découverte des métiers de l'aéronautique, journées Inter Hub, pour les 15-17 ans un séjour en Allemagne à la rencontre de 10 jeunes avec l'OFAJ (Office franco-Allemand pour la jeunesse).

Il est prévu un séjour en France sur 2026 pour accueillir ces jeunes. Puis toujours pour 2025 : le Séjour Hub sous les étoiles à Pont-et-Mas-sène, découverte de la boule lyonnaise avec le club local, séjour Hub citoyens à Barcelone, sur les vacances d'automne 20 jeunes ont pu se former au 1er secours, et tout au long de l'année des soirées ados.



Hub citoyen Barcelone

L'équipe

- Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation. Tel : 06 87 85 27 49
- Cyrielle Mansuy, référente enfance. Tel : 06 80 11 78 16
- Anthony Pereol, référent jeunesse, Famille. Tel : 06 48 53 50 96

« SALUANT ANIMATIONS »

Mission d'Animation - Léo Lagrange Centre-Est
1 Place des Arelis - 38138 Les Cotes d'Arey

Email : saluantanimations@leolagrange.org

Lien de connexion pour les inscriptions :
<https://espacefamille.aiga.fr//11699822>

Saint Clair Stores
PERGOLAS - FENÊTRES - VOILETS - DOMOTIQUE

Depuis 1970
à votre service

EXPERT PREMIUM

FRANCIATIER

EXPERT

SOMFY

Serge Ferrari

STORES AGRIÈRE

ONE-CLICK

Bernard SABLIERE

Zone Artisanale Grand Champ ■ 1167, Allée des Mûriers
38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél. 04 74 84 99 29
infos@stclairstores.com ■ saint-clair-stores.decostory.fr

LANDRY NIVON
ELAGAGE ABATTAGE
ROGNAGE DE SOUCHE
Location de benne 6 m³
Déchets verts/ Encombrants
38121 Chonas l'Amballan
06 73 79 29 12 Landry.nivon@gmail.com

UN ÉCOSYSTÈME EN ÉVOLUTION

S'étendant le long de la bordure ouest de la commune de Chonas-l'Amballan, la forêt alluviale de Gerbey demeure un espace naturel d'une grande richesse. Véritable poumon vert au contact du Rhône, elle abrite une flore et une faune caractéristiques des milieux alluviaux, qui en font un site emblématique du patrimoine écologique local.

Un milieu vivant, fragile et protégé

Classée Espace Naturel Sensible par le Département de l'Isère et protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, la forêt de Gerbey fait l'objet d'une gestion attentive conduite par la mairie de Chonas-l'Amballan, avec le concours du Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre. En 2025, plusieurs opérations de suivi écologique et de gestion ont été menées afin de préserver la diversité des habitats. Ces actions ont notamment permis de poursuivre le suivi d'espèces patrimoniales, telles que du Castor d'Europe ou encore du Gomphe à pattes jaunes.

Un lieu d'apprentissage et de sensibilisation

La forêt alluviale de Gerbey est aussi un terrain privilégié pour l'éducation à l'environnement. Plusieurs établissements scolaires du territoire ont participé en 2024-2025 à des sorties encadrées, permettant aux élèves de découvrir la richesse et la fragilité de cet écosystème.

Ainsi, 322 élèves de primaires (école de Chuzelles, Vernioz et St Jacques de Roussillon) et 392 enfants des Collèges Ponsard et Brassens de Vienne, ont pu profiter de ce site remarquable. Ces animations se sont articulées autour de la recherche de traces et indices laissées par les animaux et autour de la découverte de la flore de cette forêt particulière, renforçant la sensibilisation des jeunes générations à la protection de la nature locale.

En parallèle, une animation pour s'initier au land 'art a été proposée aux familles du territoire ; ainsi qu'une visite avec des agents du Département de l'Isère.

Un espace ouvert à tous

Au-delà du public scolaire, la découverte de la forêt de Gerbey reste accessible à toutes et tous. Les visites guidées et animations nature proposées par le Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre permettent à chacun — habitants, promeneurs, curieux ou passionnés — d'explorer cet environnement façonné par le fleuve et par le temps.

Et demain...

Découvrez la nouvelle muséographie qui se dévoilera au printemps 2026, dans la Maison d'accueil de l'Île du Beurre. Cet espace, pensé et aménagé pour assouvir la curiosité des petits comme des grands, vous permettra d'explorer le site des deux rives sous différents angles.

Plus d'informations sur le site Internet de la commune :

<https://mairie-chonaslamballan.fr/section-34-la-foret-alluviale> et sur celui du Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre :

www.iledubeurre.org.



Animation Landart Gerbey



Animation scolaire



Chantier MFR



Gerbey vue digue Condrieu



Maison d'accueil printemps

2025

Les principales réalisations de l'Agglo

Vienne
Condrieu
Agglomération

- Poursuite du chantier du cours Brillier à Vienne.
- Poursuite du déploiement des bornes de collecte des déchets alimentaires sur les secteurs denses des communes d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Condrieu, Estrablin, Loire-sur-Rhône, Pont-Évêque, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal et Vienne.
- Poursuite du déploiement du matériel informatique dans les écoles maternelles et primaires du territoire.
- Organisation de la 2^e journée de la découverte des métiers de la petite enfance.
- Mise en place de l'Espace Renov'Habitat, guichet unique pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements liée à la perte d'autonomie.
- Démarrage des travaux de raccordement des eaux usées des 8 communes de la Région Saint-Jeannaise à la station d'épuration Vienne-Sud.
- Mise en service des plateaux sportifs du gymnase de Pont-Évêque après leur modernisation.
- Nouvelle formule de Caravan'Jazz en tournée à Moidieu-Détourbe, Saint-Romain-en-Gal, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Longes, Loire-sur-Rhône et Seyssuel.
- Réception du chantier de rénovation énergétique du siège de l'Agglo à l'Espace Saint-Germain.
- Renouvellement du collecteur de transit des eaux usées de Luzinay, Villette-de-Vienne et Chuzelles.
- Organisation de la 1^{re} soirée découverte des activités proposées au stade nautique Françoise Clavery-Bouysson.
- Organisation du Printemps des fermes 2025 avec la participation d'exploitations agricoles d'Ampuis, Chasse-sur-Rhône, Échalas, Estrablin, Eyzin-Pinet, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Luzinay, Moidieu-Détourbe, Trèves, Tupin-et-Semons, Villette-de-Vienne.
- Démarrage du chantier d'extension de la halte fluviale de Vienne et de requalification de ses abords.
- Organisation de Vélo Village à Saint-Cyr-sur-le-Rhône.
- Réception du chantier d'extension et de modernisation du local des archives de l'Agglo à Pont-Évêque.
- Organisation du 1^{er} Carrefour des Talents, le rendez-vous du recrutement et des métiers.
- Lancement du nouveau service de location longue durée de vélo à assistance électrique « VéloLoc Agglo ».
- Finalisation de la zone du plateau à Trèves.
- Action de promotion du territoire auprès des internes en médecine lors d'une soirée Jazz à Vienne.
- Mise en service de la nouvelle station d'épuration aux Haies.
- Acquisition du 1^{er} car Hydrogène pour la ligne 134 reliant Condrieu à Givors.
- Finalisation de la mise en accessibilité de la piscine de Loire-sur-Rhône.
- Signature de la convention territoriale générale avec la CAF.
- Mise en service du demi-échangeur de Vienne-Sud.

Chonas-l'Amballan

Suivez nous sur   : Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Zoom sur l'action de l'Agglo dans votre commune

- **154 élèves de Chonas-l'Amballan** utilisent chaque jour les transports scolaires de l'Agglo.
- **528 voyages en navette** ont été effectués par les Chonarins.
- **214 Chonarins inscrits à Blablacar Daily**, service de covoiturage financé par l'Agglo.
- **24 petits chonarins accueillis** dans l'un des 16 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par l'Agglo.
- **9 assistantes maternelles chonarines** en lien avec le Relais Petite Enfance Cocon de Soie.
- **16 Chonarins abonnés au service téléalarme** géré par l'Agglo.
- **127 élèves chonarins ont participé au concert jeune public** au Théâtre Antique.
- **Accompagnement de 2 Chonarins** dans le cadre du Plan Local Insertion Emploi de l'Agglo.
- **Accompagnement d'1 Chonarin** dans le cadre du dispositif Citeslab.
- **Dans le cadre du schéma directeur numérique dans les écoles, poursuite de l'équipement des écoles de Chonas-l'Amballan en matériel informatique** avec un parc composé de 6 équipements de vidéo-projection interactive et 42 tablettes.
- **23 Chonarins abonnés aux piscines** de l'Agglo.
- **47 autorisations d'urbanisme** (PC, DP...) instruites par l'Agglo.
- **Réfection des enrobés** du chemin de Champ Sever.
- **Réhabilitation du réservoir d'eau potable** du village.



CHONAS L'AMBALLAN



CHONAS L'AMBALLAN



Mail : sichonasstprim@gmail.com

Le Syndicat Intercommunal a pour but la gestion des infrastructures intercommunales de Chonas l'Amballan et de saint Prim, par le biais du conseil syndical.

Situées 468 chemin des Fontanettes, les installations sont identifiées à l'entrée du parking par un grand totem.

Elles se composent d'une grande salle polyvalente, des petites salles de réunion, les vestiaires du foot, le dojo, deux courts de tennis dont un multisports, deux terrains de boules et deux terrains de football (terrain d'entraînement et terrain d'honneur).

Ces installations sont mises à la disposition des associations des communes de Chonas l'Amballan et de Saint Prim. La salle polyvalente peut être louer à tous pour un week-end. Elle a une surface de 400 m² équipée pour vos fêtes de famille. 500 € le week-end pour les résidents de Chonas l'Amballan et St Prim, et 700 euros pour les non-résidents.

Les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie de Chonas L'Amballan 04 74 58 81 48 ou secrariat@chonaslamballan.fr

Au cours de cette année 2025, le conseil syndical a fait le choix de rénover encore les infrastructures grâce à un soutien financier exceptionnel des deux communes : Chonas l'Amballan et Saint-Prim, en plus de celui habituel.

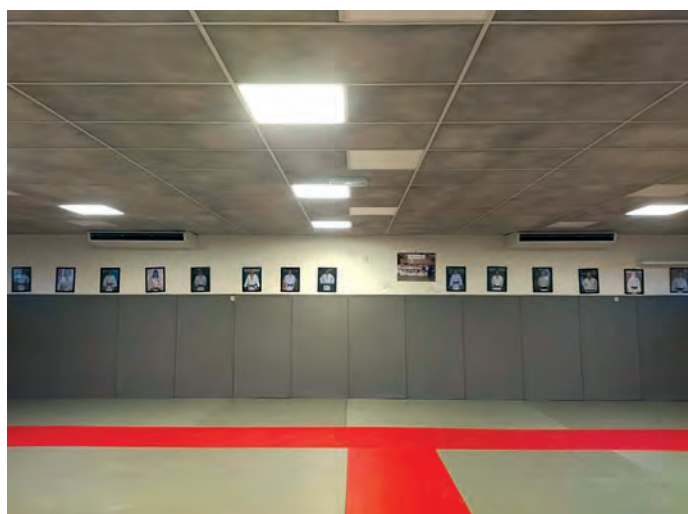
En effet, en début d'année 2025, et suite à la sollicitation de l'association de boules intercommunales, nous avons donc financé des travaux concernant les bordures des terrains ainsi que rideau métallique pour fermer les locaux.

Il était également indispensable de remplacer le chauffage du Dojo celui-ci étant trop vétuste, et commençant à avoir régulièrement des défaillances, ce qui a été fait sur la deuxième partie d'année.

Il est essentiel que ces infrastructures soient un lieu de vie agréable pour les associations qui les utilisent ainsi que pour les habitants et leurs familles.



Terrains de boules



Dojo nouveau chauffage

Le conseil syndical composé de 12 élus, (6 de chaque commune) composé ainsi

Catherine Bonneton Présidente, Jean-Jacques Plasson Vice-Président, Stéphane Colombon Trésorier, Christine Kowalski Secrétaire.

Membres du conseil : Isabelle Cabrera, Annie Cléménçon, Jean Colcombet, Michel Cros, Philippe De Martini, Gérard Guigue, Sylviane Monnot, Jean Proença.

Maître Artisan Boulanger - Pâtissier
Sabine et Christian
Maison Colomb
38200 VIENNE ■ 38121 CHONAS-L'AMBALLAN ■ 38150 SALAISE / SANNE

TIME
TOUT METAL CREATION
METALLERIE
06 65 33 21 84
TOUTMETALCREATION@GMAIL.COM
f i Tout.METAL.CREATION
5252 ROUTE DES ALPES - 38150 VERNIOZ

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS ST PRIM 2025/2026

Reprise des activités : **8 septembre 2025** • Fin des activités : **26 juin 2026** • Email : acl@acl-chonassaintprim.fr
Le planning des activités est visible sur les sites des mairies de Chonas et de St Prim

Inscriptions

- ✓ Fiche d'INSCRIPTION : à retirer avant chaque cours pour tous les adhérents et à retourner au cours suivant une fois remplie avec le chèque de règlement.
- ✓ Adhésion à l'ACL : 15 € par an et par famille • Plus la participation annuelle à chaque activité
Règlement par chèque en 1 ou 3 fois

Activités

Danses de salon

Cours de danse pour adultes,
le mardi soir à la SAR de Chonas St Prim
Danses de salon et latino : 19h30 / 20h 30
Rock : 20h30 / 21h30
Participation :
individuel : 1 cours 159 € / 2 cours 288 €
Couple : 1 cours 288€ / 2 cours 510 €
Renseignements : Agnès. Tél : 06 13 29 72 88

Détente et Savoirs :

SAR de Chonas /St Prim participation : 25 €
Mardi : 14h/18h **jeudi** : 14h/18h
Tricot, couture, points comptés, travaux manuels,
déco
Renseignements :
Marie-Louise Gonzalvez 04 74 15 91 30

Cours d'Anglais

Professeure Nicola Martin
SAR de Chonas St Prim
Mardi :
8h /9h Remise à niveau **Participation** : 186 €
9h15/10h30 • 10 h45/ 12 h
Etudiants confirmés **Participation** : 228 €
Renseignements : Monique Michel 06 03 58 70 57



Patchwork

SAR de Chonas
Vendredi 10h/ 17h
Participation : 25 €
Renseignements :
Jo Martin : 06 74 00 48 01
Mauricette Pierron : 06 59 95 00 55

Expo



Patchwork



Déco



Découverte oiseaux



Nichoires d'oiseaux

Les Associations



Gymnastique

Participation : 156 € cette participation donne accès aux 4 cours

Renseignements : Annick Bouffard 06 15 11 09 04



Gym nouveau professeur

Gym douce , Sébastien Garreau	8h15/9h15 ou 9h15/10h15	Salle du Dojo
Renforcement musculaire, Pilates, Stretching Véronique Duboz - Chrysis Celard	lundi de 10h15 à 11h15	Salle d'animation rurale
Cardio, step, fitness abdo- fessiers Véronique Duboz	jeudi de 18h30 à 19h30	Salle d'animation rurale



Pilates

Qi Gong

150 € accès à un seul cours

Jeoffrey Roussel	Lundi 17h 45 à 19h	Ecole de Chonas
Marie-Agnès Vaudaine	Mardi 18h30 à 19h 45	St Prim Salle de la source
Sylvain Rodriguez	Jeudi 9h30 à 10h45	Dojo

Yoga

201 € accès à un seul cours

Cécilia Roose	Mardi 18h45/20h Mercredi 9h30 /10h 45 Jeudi 19h/ 20h15	Ecole de Chonas Salle d'Animation Rurale Ecole de Chonas
---------------	--	--

Cours de Gym

Sébastien Garreau : 150 €
(1 cours ou 2 cours)

Renforcement musculaire Mobilisation articulaire	Vendredi 9h/10h	Dojo Chonas
Pilates	Vendredi 10h/11h	Dojo Chonas

Marche Nordique

123 €

Véronique Duboz •

vendredi : 10h15/11 h 45 • RV parking SAR

Marche Nordique douce

111 €

Véronique Duboz

mardi : 9h 30/ 10h30 • RV parking SAR

ABEOS 

Centre d'Impression Numérique

**IMPRESSION COULEUR / NOIR & BLANC
GRANDS FORMATS**

☎ 04 74 53 97 17 - www.abeos.fr

558, Route du Barrage - 38121 Reventin Vaugris



Ana'Bel Ange
Coiffure Mixte - Barbier

Non stop du mardi au samedi
Mardi : 9h00 - 18h00
Mercredi et Jeudi : 8h30 - 18h30
Vendredi : 8h30 - 21h00
Samedi : 8h00 - 16h30

Tél. 04 74 58 78 54
180, chemin de l'église - 38121 Chonas l'Ambellan

Salon Climatisé
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert toute l'année
Possibilité de service à domicile

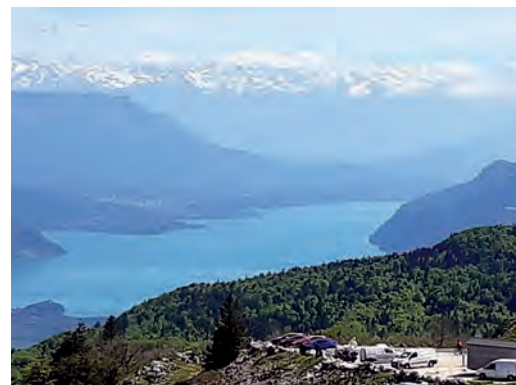
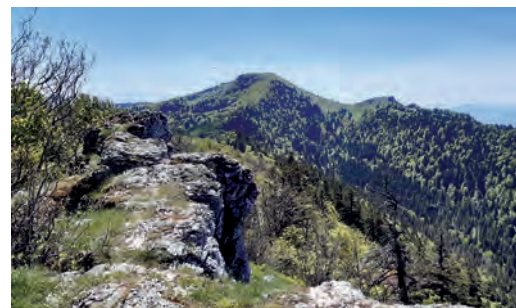
Randonnées pédestres

Un dimanche par mois de septembre à juin. Le planning et les conditions sont visibles sur les sites de Chonas et de St Prim.

Participation : 10 € + frais de route pour chaque rando.

Renseignements : Samuel Bouffard 04 74 56 17 59

Programme 2025-2026



DATES	LIEUX	H. DEP.	DUREE
14 SEPT. 25	LA GRANDE PIERRE BAZANNE ROCHE EN FOREZ - LOIRE	6h 30	5 h
12 OCT. 25	SERRE DE LA ROUE CHATEAU NEUF DE VERNOUX - 07	7h	5h
16 NOV. 25	VALLEE DU BOZANCON SAINT JOSEPH - LOIRE	7h	4h 30
14 DEC. 25	ETANG DES VAVRES (DOMBES) ST. ANDRE DE CORCY - AIN	7 h	4h30
11 JANV. 26	CIRCUIT DU DONJON MONTMIRAL - DROME	7h30	4h
15 FEV. 26	LES ETANG DE BONNEVAUX BOSSIEUX - ISERE	7h	4h
15 MARS 26	LES GRANDS MASSIFS ST. FELICIEN - ARDECHE	6h30	4h30
12 AVRIL 26	LE VAL D'AZERGUE TERNAND - RHONE	6h30	5h
10 MAI 26	LE CREUX DE L'OULETTE SAILLANT - PUY DE DOME	6h	5h30
14 JUIN 26	LE MONT PENEY (BAUGES) ST. JEAN D'ARVEY - SAVOIE	6h	5h30
27 et 28 JUIN	REFUGE DES MAYERES CORDON - HAUTE SAVOIE	8h le samedi	

Départs du stade de Chonas/St Prim : les heures de départ sont indicatrices, elles seront confirmées 15 jours avant par affichettes.

Destinations et dates peuvent être modifiées en raison de la météo.

PARTICIPATION : adhésion à l'ACL obligatoirement (13 € par famille, pour toutes les activités)

à l'activité : 10 € par an par personne. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans.+ Par Rando: frais de route en fonction de la distance et du nombre de véhicules

ASSURANCE : bien que l'ACL soit assuré pour sa propre responsabilité civile, il est conseillé aux randonneurs de se munir d'une responsabilité civile personnelle.



**Livraison / distribution
de Fioul - Fioul hiver
GNR & Gasoil**

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

300 ZA de Juyeres
01150 VAUX EN BUGÉY



04 74 38 07 94
06 08 42 81 60
kmr.fioul@nordnet.fr
www.kmr-fioul.fr



TAXI CHAPELEIRO

Véhicules de grand confort de 4 à 8 places
Transport médical assis rayons/dialyses,
Véhicules PMR conventionnés
Taxi toutes distances

04 74 58 89 31
06 71 10 14 87

324 Chemin du Marais
38121 Chonas l'Amballan
www.taxis-chapeleiro.fr



Depuis sa création en juillet 2009, l'US 2 VALLONS est un club de football amateur qui rayonne sur les 4 villages de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, St-Prim et Chonas l'Amballan et bien au-delà, dans tout le pays roussillonnais. Il est né de la fusion entre l'ESSAC (ES St-Alban Clonas) et l'ASCP (AS Chonas St-Prim).

Le club propose la pratique du football aux enfants, ados et adultes (garçons et filles). Pour la saison 2025/2026, le club compte 180 licenciés répartis dans les catégories U7, U9, U11, U13, U15, U17, seniors, vétérans et loisirs. Nouveautés pour cette année 2025 : le retour de notre équipe seniors après une interruption de plusieurs années. Le groupe de Greg Beyssat évolue en D5 mais aura pour ambition d'accéder au niveau supérieur dès cette année. L'entente avec le club voisin de l'AS Rhodanienne se développe et porte désormais sur les catégories U11, U13, U15 et U17. Une entente dotée d'une identité visuelle commune et d'un nom : l'Entente Sportive des Vallons Rhodaniens.

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur les stades de St-Prim, Clonas-sur-Varèze et Les Roches-de-Condrieu pour les équipes de l'entente. Pendant les mois d'hiver, nous avons également la chance de disposer de la salle polyvalente de St-Alban-du-Rhône pour les catégories enfants, et de la salle de motricité de l'école de Chonas l'Amballan pour les tout-petits le samedi matin.

Toutes nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés ou diplômants, et évoluent en plateaux ou championnats au sein du District Drôme-Ardèche de football. Tous nos éducateurs sont bénévoles.

Infos et résultats sont à consulter chaque semaine sur nos réseaux : page Facebook @US2Vallons, page Instagram @us2vallons et chaîne YouTube. N'attendez pas pour rejoindre la communauté US2V ! Récompense du magnifique travail qui est fait par notre responsable communication, en décembre 2021, le club de l'US 2 Vallons a reçu le prix du Meilleur club amateur en communication digitale sur la scène mythique de l'Olympia à Paris !

Tout le monde est bénévole à l'US 2 Vallons, et nous œuvrons au quotidien pour que le club continue à progresser et grandir. Club convivial, nous mettons désormais l'accent sur le côté compétition qui doit être développé au sein des catégories.

Si vous êtes intéressé par le milieu sportif, et plus particulièrement par celui du football, et que vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'US 2 Vallons est un club structuré et convivial, qui prône des valeurs de respect, de solidarité et de fair-play.

Depuis quelques années, l'US 2 Vallons dispose de sa propre mascotte ! Vasco le Spartiate fait le bonheur des petits comme des grands, et est présent à toutes nos manifestations, stages et tournois. Venez le rencontrer au bord des terrains !

L'US 2 VALLONS tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans qui le club ne pourrait pas exister. Merci également aux mairies de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan, et la région Auvergne Rhône-Alpes qui nous accordent une sub-

I US 2 VALLONS



vention annuelle, et les syndicats intercommunaux qui investissent pour que nous travaillions dans de bonnes conditions. Si vous êtes intéressé pour rejoindre la grande famille de l'US 2 Vallons, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenariats.

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

Co-présidents : Sébastien BLANCHARD et Christophe LAURENT

Secrétaire : Christophe DELOY

Trésoriers : Maxime WIART Jessica BRAVOS

Responsable communication : Christophe LAURENT

Intendance : Sophie LAURENT

Correspondant FFF : Sébastien BLANCHARD

ORGANIGRAMME SPORTIF

Loisirs : Sébastien DEKAEZEMACKER

Vétérans : Grégory MARRET, Fabien MAYANT

Section féminines : Fabien CHEVALIER

Seniors : Grégory BEYSSAT

U17 : Pierre TISSIER

U15 : Christophe LAURENT, Hugo DIMINO, Fabio ALONSO

U13 : Christophe SUCHET

U11 : Yoann FRAISSE, Gauthier LARUE, Noa GILLES

U9 : Franck LIBERO, Axel RIBEYRE

U7 : Guillaume LACOUR

Gardiens de but : Grégory BEYSSAT

Pour tout renseignement, merci de contacter Sébastien Blanchard au 06 82 25 54 48 ou Christophe Laurent 07 81 12 89 51

QUELQUES DATES À RETENIR EN 2025

Février – matinée diots foot loisir

Vacances de février – mini-stage US2V + tournoi de futsal

Avril – Stage de Pâques

Mai – concours de pétanque

Juin – Assemblée générale du club

Septembre – journée du club

Novembre – Grande soirée blind test

Décembre – Arbre de Noël du club

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUTES LES INFORMATIONS, LES RESULTATS, LES VIDEOS, LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS ET LES JEUX ORGANISES PAR LE CLUB.



SENIOR



U8 / U9



U6 / U7



U11 BOURGEONS



U13



U15 (A)



U17



U15 (B)



SECTION LOISIR



VETERANS

JUDO CLUB

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Corinne GRENIER

Trésorière : Emilie BERTHET

Secrétaire : Jean-François GONTERO

MEMBRES : Claire FESQUET, Sylvie PLASSON, Marjorie EPINARD, Carine MASCLAUX, Philippe GRENIER

PROFESSEURS :

Gilles DUTRON, Tristan SOYERE, Shanon RODEL, Cenzo DUTRON

Contact : 06 07 21 50 76

Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI :

18h00 à 19h00 POUSSINS (2016-2017)

19h00 à 20h30 MINIMES (2012 à 2013)

COMBATTANTS (à partir de 2011)

MERCREDI :

17h00 à 18h00 BABY JUDO (2020-2021)

18h00 à 19h00 EJD (2018-2019)

19h00 à 20h15 BENJAMINS (2014-2015)

JEUDI :

18h30 à 19h30 FITNESS (à partir de 15 ans)

19h30 à 20h30 FITNESS

20h30 à 21h30 HIIT

VENREDI :

17h30 à 18h30 EJD (2018-2019)

18h30 à 19h30 POUSSINS (2016-2017)

19h30 à 21h00 BENJAMINS-MINIMES-COMBATTANTS

2 cours d'essais

Nous prenons les coupons sports et chèques ANCV.

Bilan saison 2024/2025 : 200 licenciés au judo club cette saison, judo et section gym confondues ! Nos petits judoka (4 / 10 ans) se sont déplacés à différents interclubs sur le département isérois ou du Rhône et ont ramené de nombreuses médailles.

En benjamins Gabrielle Giroud finit une saison invaincue en -52 kg : championne du Rhône, inter-départementale et régionale.

Noélie Lussignol en -44 kg championne du Rhône et inter-départementale puis 3^{ème} aux régions.

En -40 kg Gelin Romane se qualifie jusqu'aux régions.

En -34 Michelas Charly champion de district, 3^{ème} des championnats du Rhône, sélectionné au inter-départementale.

En cadets : Juliette Giroud -52 kg devient championne de région et se classe 9^{ème} des frances élites à Paris.

En -57 Emma Monnet Vinh se qualifie au France 2^{ème} division.

En -60 kg aurel Goutaudier 3^{ème} des Rhône cadets et qualifié au France 2^{ème} division



En seniors -48 kg Savay Monnet se qualifie aux France 3^{ème} division. Une nouvelle ceinture noire avec HENDY DECHAUME.

La saison 2025/2026 commence très bien pour Savay Monnet qui s'est brillamment distinguée en remportant la médaille d'argent aux championnats du monde vétérans à Paris.

Date à retenir :

Assemblée générale le vendredi 26 juin 2026



Mot du Président

Cette année notre club de tennis, grâce à nos installations rénovées depuis 2023, démarre sous les meilleurs auspices, car nous avons 40 % d'adhérents en plus par rapport à l'année dernière soit 18 adhérents.



Aujourd'hui, tout le monde peut venir jouer au tennis et cela même si vous n'êtes pas adhérent du club. Pour réserver il vous suffit de télécharger l'application TENUP et une fois celle-ci

renseignée vous pourrez jouer moyennant une contrepartie de 12€ de l'heure.

Nos installations sont bien sûr accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Nous espérons que cela donnera à de nombreux enfants et adultes l'envie d'essayer la pratique du tennis.

Cependant, le court N°1 a lui été équipé pour les écoles de nos deux communes de paniers de basket, de cages de hand-ball et aussi de poteaux pour jouer au volley-ball.

Avec ces bonnes nouvelles, l'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite une excellente saison sportive en espérant vous voir bientôt sur nos courts en pleine forme.

Membres du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ • **Trésorier** : Valéry POURCHER • **Secrétaire** : Éric HULAS • **Membres** : Stéphan ETIENNE

Infos pratiques : Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2022/2023 :

• Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55 €
Adultes : 75 € • Couples : 120 €

Pour l'inscription d'un mineur, un certificat médical de moins de 3 mois sera nécessaire.

Entraînements de notre équipe et aussi des adhérents :

Tous les samedis, sauf intempéries
Horaires : de 14h00 à 16h00

Quelques dates :

- **Début octobre 2025** : une équipe est engagée dans le Championnat inter-régional, catégorie plus de 45 ans
- **Janvier 2026** : trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec tous les adhérents accompagnés de leurs familles.
- **Mars/Avril 2026** : Championnat inter-régional, catégorie senior
- **Fin Juin 2026** : barbecue avec les familles qui clôture la fin de la saison
- **Septembre 2026** : Assemblée générale suivie du verre de l'amitié.



L'Équipe des plus de 45 ans, automne 2025 déplacement à Saint Etienne



Rencontre à domicile contre le club de SAINT PRIEST EN JAREZ



Notre club house

L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2026.



BCSP « Boules de Chonas - Saint Prim »

Bureau 2025-2026

Le bureau est composé de 9 personnes. Gérard Miolane est le président de l'association et les membres sont Annette Fayat, Jean-Pierre Viallet, Alain Bouvet, Jean-Marc Rouveure, Gérard Guironnet, Daniel Seryes, Gilbert Gerin et Patrice Gonzalez.

L'association est affiliée à la Fédération Française de Sport Boules (FFSB).

Le nombre de licenciés Boules Chonas - Saint Prim pour la saison 2025-2026

Il existe 4 divisions masculines et féminines dans le Sport Boules la 1^{ère} (ligue M1 et F1), 2^e (M2/F2), 3^e (M3/F3) et 4^e (M4/F4).

- 3^e division : 2
- 4^e division : 23
- 4^e division Féminine : 4

Soit 29 licenciés et une quarantaine de sociétaires

Manifestations prévues par la Boule de Chonas - Saint Prim en 2025

Samedi 10 janvier à 12H : Choucroute dansante à la salle communal

Jeudi 16 Avril à 14H : 16 Quadrettes vétérans M3/M4 loisirs

Samedi 25 Avril à 8H00 : Qualificatif Quadrettes 4^{ème} division secteur de Vienne

Samedi 13 Juin à 13H30 : 16 Doubles Mixtes M3/M4 loisirs

Vendredi 3 juillet à 18H : 16 Triples M3/M4 loisirs

Mardi 14 juillet à 8H : Journée sociétaire

Dimanche 2 août à 8H : 32 Quadrettes en cascades sur invitation

Dimanche 23 août à 8H00 : 32 Simples M4 promotion

Dimanche 23 août à 9H00 : 32 Simples M3/M4 promotion

Jeudi 17 septembre à 14H : 16 Quadrettes vétérans M3/M4 loisirs

Tous les mercredi à partir du 1^{er} avril jusqu'au 28 octobre auront lieu les entraînements licenciés et sociétaires à 13H45

Les résultats de nos concours officiels 2024-2025

Jeudi 17 avril Concours vétérans en 2 parties délocalisé au boulodrome de St Clair du Rhône en raison du mauvais temps

Samedi 14 juin Challenge Louis Bonneton Concours 16 doubles mixtes 3 et 4^e loisirs

Marie Noelle Milleron - Patrice Gonzalez (Rhodia - BCSP) gagne Annie Turpin - Bertrand Nicoud (AB Péage - La Chapelle) 7-3

Vendredi 4 juillet La coupe Franck Jars 16 triples 3 et 4^e division promotion en 3 parties et finale

Alain Chrétien, Guy Vincendon, Eric David (St Maurice l'Exil) bat Daniel Blanchard, Christian Peron et Jacky Fayant (Lens Lestang et Faramans) 13-5.

Dimanche 3 août (2^e édition des 3 concours quadrettes loisirs en cascade C1-C2-C3)

Challenge Les Jardins de Corneyzin 32 Quadrettes (32 équipes)

Luc Beraud, Alain Rouchon, Antoine Montez et Bernard Martineau (St Julien Molin Molette) bat Raymonde et Patrice Germain, Christine et René Merle (St Just Chaleyssin)

Challenge René Pacallet 16 Quadrettes perdant 1^{ère} C1 (16 équipes)

Daniel Beaubois, Gérard Cordier, Noel Barou et Bruno Fanget (St Cyr Ardèche) bat Manu Seixas, Ludovic Thill, Maurice Camuzet, Gilles Bourdier et Pascal Chavrot (Ampuis)

Challenge de la société 16 Quadrettes perdant 1^{ère} C2 et 2^e C1 (16 équipes)

Alain, Serge et Pascale Pleyne, Marcel Molina et Bernard Grenoullier bat Bertrand Frecon, Denis Verrier, André et Jérôme Exbrayat, Eric Bony

Dimanche 24 août

32 simples 4^e Division Challenge COMAPLEX

Bertrand Nicoud (AB Péage) contre Stéphane Mussa (St Clair) 13-6.

32 simples 3 et 4^e Division Challenge Honoré Viallet Régis Aprahamian (Yzeron) contre Maxime Vivier (Boule de Vienne) 13-10

16 doubles Challenge de la société loisirs

Gilles Blanc - Noël Moulin (St Clair et AB la Sanne) contre Eric Jaricot - Daniel Bonhomme (Yzeron) 11-10

Les résultats sportifs : quatre concours gagnés durant la saison 2024-2025

23 novembre Jean-Marc Rouveure 16 triples 3et4 mixte au Rhodia avec l'équipe Annie Turpin et Jean-Michel Mesples

17 mai Gérard et Marie Miolane, Franck et Cathy Gustin 16 quadrettes ACCA à La Chapelle

14 juin Patrice Gonzalez 16 doubles mixte à Chonas avec Marie Noelle Milleron (Rhodia)

18 juin Gilbert Gerin 16 doubles à AB la Sanne avec Michel Gerin (St Maurice)

Le but d'honneur du vendredi 14 juillet

Mercredi 11 juin 6^{ème} rencontre contre Les Cotes d'Arey (4 quadrettes) match nul

Lundi 14 juillet (24 participants) et 2 joueurs avec 3 victoires

1^{er} - Tanguy Millamant 3 Victoires +11, 2- Guido Pizzinato 3V +8, 3- Jean Paul Rouché 2V +10, 4- Franck Gustin 2V +7, 5-Anthony Ogier 2V +6

Vendredi 5 septembre 32^e rencontre contre St Just Chaleyssin (4 quadrettes) défaite

Les rencontres inter-société en quadrettes

Mercredi 12 juin : 5^e rencontre contre Les Côtes d'Arey (4 quadrettes) Chonas gagne 4 Victoires à 3 +1 Nul

Vendredi 13 septembre : 31^e rencontre contre St Just Chaleyssin (4 quadrettes) St Just gagne 5 Victoires à 2 + 1 Nul

Classement des entraînements 2025

Le nombre de partie maximum comptant pour le classement est limité à trente sur l'ensemble des mercredis.

Les Associations

Les parties sont jouées en double ou en triple avec un changement de partenaire à chaque partie et sont limitées à 1H30 et la victoire valant deux points et le nul un point. Véronique Réa est classée première, suivie de Philippe Fahy, Franck Gustin, Gérard Crouzet et André Pacallet. Le vainqueur 2024 est Georges Viallet 38 points, suivi d'André Pacallet (38), Jean-Pierre Viallet (37), Patrice Gonzalez (35) et Albert Roux (35).

Contacts et Renseignements

Boules de Chonas St Prim

Téléphone : 07 81 42 16 33

Mail : ascp.boules@free.fr

 <https://www.facebook.com/boules.chonas.st.prim>

Les mercredi au stade lors des entraînements à partir du 1 avril



Les Finalistes Quadrettes 2025



St Just Chaleyssin - St Prim 2025



Journée du 14 juillet 2025



Le Bureau BCSP 2025



Les Finalistes Simples et Doubles 2025

En 2026, le Comité des fêtes célèbre ses 25 ans !

Tout a commencé en 2001 avec la création de la première fête de la musique par la municipalité. Pour la mettre en œuvre, l'organiser, la soutenir, un groupe de 39 personnes (représentants d'associations, élus, habitants) s'est constitué en comité des fêtes, lequel a vu le jour le 23 mai 2001. Pascal Gioé en fut le premier président, suivi en 2006 par deux co-présidentes Michèle Dervieux et Carole Carvalho, puis par André Vignon en 2009, et enfin Bernard Salomon en 2020.

Aujourd'hui, le comité des fêtes rassemble 33 adhérents, dont 4 nouveaux pour l'année 2025, plus que jamais animés du désir d'être un artisan du paysage festif et culturel de la commune, du plaisir de se retrouver et partager des moments de respiration, de lâcher prise et de convivialité.

Composition du Conseil d'administration :

- Président : Bernard Salomon
- Vice-Président : Hervé Favier
- Vice-Président : Franck Varon
- Trésorier : Jean-Michel Villet
- Trésorière adjointe : Nadège Carbonne
- Secrétaire : Monique Marque
- Secrétaire adjoint : Jean Capella
- Responsable achats : Pascal Gioé
- Responsable matériel : Gérard Nivon

Coup de projecteur sur l'année 2025 et ses temps forts.

• 22 mars : Soirée Saint Patrick

Quatrième édition avec un groupe de 7 musiciens talentueux, Celtic Hangover : le public, en totale immersion dans l'ambiance irlandaise, a largement participé à la réussite de la soirée.



• 18 mai : Vide grenier

Une journée ensoleillée, la présence d'environ 70 exposants, le cadre exceptionnel de notre village : toutes les conditions étaient réunies pour déambuler agréablement en famille et dénicher les bonnes affaires.



• 6 juin : Balade semi-nocturne annulée pour cause d'orage

• 21 juin : Fête de la Musique en partenariat avec la municipalité. Cette fois encore : occasion parfaite pour se rencontrer, se retrouver en profitant de bons moments musicaux.



• 13 juillet : Fête Nationale - Feu d'artifice

Le comité des fêtes a apporté son aide à Cœur de Village dont c'était le tour d'assurer l'animation : belle réussite pour les deux associations réunies.

Le projet est porté par le Syndicat Intercommunal de Chonas Saint Prim.

Nous pensons avec tristesse à l'un des artificiers, Bernard Seemann qui nous a quittés quelques semaines plus tard.



Les artificiers

Les Associations

L'été, c'est la coupure : le comité se met en pause. Seuls sont activés les leviers de l'anticipation et de la planification de la rentrée voire du début de l'année suivante. C'est aussi le moment de réviser et rénover le matériel proposé à la location.

• **20 novembre : Le Beaujolais nouveau**

Le froid s'étant abattu brusquement sur notre pays, les dégustations de beaujolais et de soupes maison ont réchauffé les cœurs et les corps d'un public fidèle.

• **5 décembre : le téléthon**

Réédition du format 2024 avec la participation active des commerçants de toute la commune et des forains du marché. Au menu : petits plats et gourmandises pour toute la



famille, et une tombola.

Recettes et dons sont versés à l'AFM.

• **19 décembre : vente des escargots**

Son succès ne se dément pas : c'est l'occasion pour les adhérents du comité des fêtes et leurs amis de transformer la salle d'animation rurale en atelier traiteur.



9600 escargots sont préparés pour le plaisir des tables de Noël...

En 2026, l'équipe du comité des fêtes vous invitera à souffler ses 25 bougies et vous offrira un cocktail d'animations

• **28 mars : Soirée Saint Patrick**

• **En mai : vide grenier et balade semi nocturne**



• **30 mai : Caravan Jazz**

• **21 juin : Fête de la Musique**

• **13 juillet : Fête Nationale – Feu d'artifice**

• **19 novembre : Beaujolais nouveau**

• **Décembre : Téléthon et escargots de Noël**

Matériel proposé à la location :

Chambre froide, barnums, parasols, tables, banc, mange-debout, plancha, crêpières, chauffe hot dog, cafetière, friteuse.

Conditions et tarifs au secrétariat de la mairie.

**MEILLEURS VŒUX
POUR LA NOUVELLE ANNEE**

I CLUB AUTOMNE DE LA VIE

L'association, qui a fêté ses 50 ans d'existence l'an dernier, se réunit tous les jeudis après-midi à la mairie de Saint Prim ou dans la salle polyvalente, suivant les saisons.

C'est l'occasion pour ses adhérents de se retrouver autour de jeux de coinche, scrabble, rami ou autres, et de partager de bons moments autour d'un goûter.

On salue avec plaisir l'arrivée de nouveaux adhérents et on souhaite en accueillir toujours plus.

Le montant de l'inscription annuelle est fixé à 20 € par personne et 1€ par participant chaque jeudi.

Les dates à retenir pour l'année à venir :

- Repas de Noël : jeudi 4 décembre 2025
- Tirage des rois : jeudi 8 janvier 2026
- Repas au restaurant : jeudi 9 avril 2026
- Pique nique de fin d'année : jeudi 25 juin 2026

Composition du bureau :

- Présidente : Annette FAYAT
- Secrétaire : Régine BUREL
- Trésorière : Hélène CORNUBERT

Les autres membres :

Renée QUERLIOZ, Marie-Antoinette ROUCHÉ,
Danièle NICOLLET, Nicole BRENIER,
Simone FRANCK, Evelyne LE MORZELLE





Les Fruits du Mont Pilat

à Chonas l'amballan, sur la N7
Primeur - Produits locaux - Vin
Ouvert du lundi au samedi Non Stop

Fruits • Légumes • Epicerie • Cave

Tél. 04 37 04 10 34



Vitrierie Miroiterie MERLE

Encadrement



10, place Saint Louis 38200 Vienne
Tél. 04 74 85 05 20 - Fax 04 74 85 00 95
contact@merle-miroiterie.fr
<https://www.merle-miroiterie.fr>

Bijouterie

FOURNIER

Joaillier - Créateur
depuis 1830



60 cours Romestang
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 10 02



L'Association des Parents d'Elèves de Chonas l'Amballan est une association à but non lucratif. Tout au long de l'année scolaire, nous organisons des événements afin de financer des sorties scolaires, du matériel pour les classes, offrir des calculatrices aux CM2, les cadeaux de Noël des 8 classes...



Envie d'aider ?

Nous avons besoin de monde pour donner un coup de main lors des manifestations, imaginer de nouveaux événements et faire vivre l'école.

Pourquoi nous rejoindre ?

Les enfants grandissent, les équipes évoluent. Parents, grands-parents, que vous ayez une heure par an ou par semaine, **vous êtes les bienvenus !**



Le bureau 2025/2026



NDONG NZE KETTERER Céline
BERRAT Olivier



BRENIER Emmanuelle
SPAY Rémi



NICOLLET Elsa
THROMAS Kathleen

Contact :

apecchonaslamballan@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook : APE Chonas l'Amballan

I SOCIETE SAINT VINCENT



Voyage du 26 avril 2025 (JURA)

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 25 janvier 2025 à 11 heures, à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim, en présence des coprésidents, Messieurs Gilbert GIRARDON et Jean-François NICOLLET.



Assemblée générale le 25 janvier 2025

Gilbert GIRARDON prend la parole, salue et remercie la présence de nombreux adhérents.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il demande d'observer quelques instants de silence, en mémoire des disparus de ces derniers mois.

Après la validation du bilan moral et du bilan financier, le bureau a présenté toutes les manifestations programmées pour cette année 2025.

A la suite de l'assemblée générale, le règlement des cotisations et la distribution des brioches, s'est tenu le traditionnel repas qui a réuni 92 convives, dans une bonne ambiance de chants et de danses.

Le voyage annuel du samedi 26 avril 2025, nous a emmené dans le Jura à "Baumes Les Messieurs".

Nous avons pu visiter au Vernois, le Domaine Baud, datant du 18ème siècle et labellisé vigneron indépendants où nous avons pu découvrir une large gamme de vins et

crémants du Jura au travers d'une dégustation de 7 vins du domaine.

Déjeuner à Baumes Les Messieurs.

L'après-midi, visite guidée de la grotte de Baume.



Visite de la grotte

Température de la grotte 11°. Sur un kilomètre de galeries aménagées, se succèdent des salles de 20 à 80 mètres de hauteur, une rivière et un lac souterrain, ainsi que des jeux de sons et lumières.

Puis, départ pour Lavigny, pour la visite avec dégustation, de la "Fruitière des Coteaux de Seille", située au cœur du vignoble jurassien.

La fruitière propose à ses visiteurs un vaste espace dédié au Comté, au Morbier, Tomme du Jura, Raclette au lait cru, et un large choix d'autres fromages...

Après cette belle journée conviviale, retour au stade à 20 heures.

Notre concours de pétanque, après-midi détente et convivial, sans compétition, a eu lieu le samedi 5 juillet 2025.

En dépit d'un soleil fort généreux, qui aurait pu en décourager certains, 34 doublettes se sont affrontées.

Les Associations

La victoire est revenue à Florine COSTE et Yves DRESSY, devant Dominique et Marc MORFIN.



Vainqueurs pétanque Florine COSTE et Yves DRESSY



Dominique et Marc MORFIN 2^e du concours de pétanque

Le repas champêtre qui a suivi les compétitions a réuni 110 personnes.



Actuellement les membres du bureau sont :

- Président : M. Gilbert GIRARDON
- Co-Président : M. Jean-François NICOLLET
- Secrétaire : M^{me} Martine HURTIER
- Secrétaire adjointe : M^{me} Béatrice TORGUE
- Trésorière : M^{me} Pascale BRENIER
- Trésorier adjoint : M^{me} Catherine BONNETON
- Commissaire aux comptes : M. Gilles VIALLET

L'association des vignerons a eu la tristesse de perdre un de ses adhérent En septembre 2025 :
M. Pierre FLACHET

Les manifestations prévues pour l'année 2026 :

- L'assemblée générale et le repas sont prévus le samedi 24 janvier 2026.
- Le voyage annuel le samedi 25 avril 2026
- Le concours de pétanque le samedi 4 juillet 2026

Après réflexion, il n'est pas prévu de concours de belote.

Contacts :

- Président : Gilbert GIRARDON
- mail : gilbert.girardon@orange.fr
- Téléphone : 06 48 02 01 52
- Co-Président : Jean-François NICOLLET
- mail : nicollet.danielle@sfr.fr
- Téléphone : 04 74 56 76 29



Consulter nos annonces
www.sit-immobilier.com



Alexandre MARTINS
06 86 44 54 81



Transactions immobilières

Tél : 04 74 78 33 33 - E-mail: sit-immobilier@wanadoo.fr



BOUCHARD Cédric
Menuiserie - Agencements

Fabrication sur-mesure : Cuisine et bains, dressing, Mobiliers, Pose de parquet, terrasse, ... Menuiseries extérieures et intérieures, Vous pensez, nous créons pour vous




Téléphone : **06 76 28 38 86**
Messagerie : cedric.bouchard.ga@orange.fr
www.facebook.com/cedric.bouchard.129
ZA grand champs - 38121 CHONAS



FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

Pizza Bug's Bonny

Mercredi soir et Vendredi soir à
Chonas l'Amballan



Pour connaître tous mes autres emplacements ?
Rendez-vous sur ma page Facebook !

Téléphone : **06.80.71.81.04**

 **Pizzaa Bug's Bonny**

A très bientôt !

Les Associations



CENTRE **L**OISIRS
ET **M**ONTAGNE
DES 7 LAUX

C'est toujours avec le même plaisir que le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille tout au long de l'année pour les week-ends ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de son chalet situé sur la commune de Theys (38570) au coeur du massif de Belledonne et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce chalet de 500m², construit bénévolement sur un terrain de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de 46 lits (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est toujours entretenu et géré bénévolement par les membres de l'association.

Selon ses habitudes, le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux a tenu sa 57^{ème} Assemblée Générale le vendredi 12 décembre dans la salle du conseil municipal de Chonas l'Amballan. L'année 2025 a été une très belle année en terme d'activité et le bilan financier est très bon. L'année 2026 devrait l'être aussi puisque les réservations sont nombreuses.

WEEK-END TRAVAUX

Les efforts des bénévoles lors des week-ends travaux permettent de limiter les frais d'entretien et continuer à investir dans l'aménagement de notre chalet. Comme beaucoup d'associations nous sommes à la recherche de bénévoles pour partager des moments de convivialité lors des week-ends travaux, apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets.

Dates à retenir pour le prochain week-end travaux les 24,25 et 26 avril 2026.

(Aucune obligation d'être présent les 3 jours)

PROJET

Notre association porte un projet ambitieux et essentiel pour l'avenir de notre bâtiment : la rénovation thermique. Cette initiative vise à améliorer le confort de tous les occupants tout en réduisant notre empreinte écologique.

Cette rénovation comprendra le remplacement des portes, l'isolation des murs, ainsi que l'installation d'un système de chauffage plus efficient.

Pour que ce projet se concrétise, nous aurons besoin de votre soutien.

Bien que l'association finance une partie du projet, un appel aux dons sera lancé pour compléter le financement nécessaire à la réalisation des travaux.

Votre soutien, qu'il soit financier, matériel, sera essentiel pour mener à bien cette rénovation.

Tous les dons, petits ou grands, seront les bienvenus et seront déductibles fiscalement.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter : **clm7laux@gmail.com**

Si vous souhaitez séjourner au chalet, les demandes de réservations se font directement via un formulaire sur le site de l'association **<http://clm7laux.fr>**

SEJOUR

Un séjour adultes qui se déroulera du 8 au 13 mars 2026 pour un montant de 300 € comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de 60 €. Pour tout renseignement, contacter Georges Ferret par email :

reservation.clm7laux@gmail.com



La plaque en hommage à Jacques Tenet, prêtre à Chonas l'Amballan et fondateur de l'association a été installée dans le chalet

JACQUES TENET
1913-2022

ÇA S'EST PASSÉ EN 2025 ! À LA MAISON-ATELIER

MARS :

- Concert de musiques du Québec avec le groupe « La Belle Visite »
- Atelier de collage de papier déchiré avec Katy Ollif
- Atelier Tarot avec Juliette Lelluch
- Atelier de calligraphie avec Abdellatif El Yagoubi



MAI :

- Stage de taiji quan avec Marie Martin
- Jeu de la Transformation avec Hélène von Burg

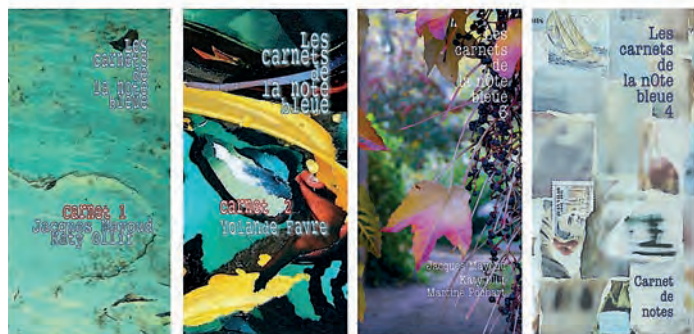


JUIN :

- **La nOte bleue a fêté ses 25 ans !** 3 jours de mini-concerts, d'ateliers, lectures, contes, expos, rencontres... avec Karin Bergher, Sandra Bessis, Hélène von Burg, Rolf Ceré, Eric Chartiot, Duo Anatoljak, Yolande Favre, Christophe Guétat, Klockarna, Hervé Lapalud, Olivier Lataste, Juliette Lelluch, Marie Martin, Jacques Mayoud, Gilles Moncoudiol, Katy Ollif, Olivier Ponsot, Pascale Porcherot, Jean-Philippe Seunevel, Mehdi Terry, Valentina & Alexandre, Agnès Vesterman...

- **Edition de deux nouveaux « Carnets de la nOte bleue ».** L'anniversaire des 25 ans de la nOte bleue a été l'occasion d'une part de rééditer le Carnet 1 et d'autre part d'éditer les Carnets 3 et 4.

Les Carnets 1 et 2 retraçaient une partie de l'histoire de la nOte bleue depuis sa création à travers les écrits personnels des résidents permanents ou de passage.



Le Carnet 3 donne la parole aux habitants humains, végétaux et animaux qui peuplent ou ont peuplé cette demeure chargée d'histoire(s) bien avant l'arrivée des hôtes actuels, d'écouter ce que dit le lieu lui-même. Chaque recoin de la maison ou du jardin parle à la première personne, tous ces JE composant le NOUS de la maison-atelier la nOte bleue.

Le Carnet 4 donnera à lire ce que vous y écrirez : les pages vierges de ce carnet de notes, rythmées par des photos de la maison-atelier, attendent vos mots...

OCTOBRE :

- **L'Assemblée Générale** a approuvé les bilans de la saison 24/25 et a reconduit le bureau collégial de 2 co-présidentes et 2 co-présidents : Françoise Gousset, Katy Ollif, Jacques Mayoud et Jean-Pierre Perradin.
- Soirée conte avec Olivier Ponsot, conteur funambule

NOVEMBRE :

- Atelier de calligraphie avec Abdellatif El Yagoubi
- Concert de oud avec Mehdi Terry en solo

DECEMBRE :

- Signature des « Carnets de la nOte bleue » à la Librairie Lucioles à Vienne par les quatre auteur et autrices : Yolande Favre, Jacques Mayoud, Katy Ollif et Martine Pochart.



SOIREEES A RETENIR POUR LE DEBUT DE 2026 :

- Manivelle et ritournelles le 17 janvier à 20h30 autour de Jean-Marie Fournier et de son orgue de Barbarie.
- Magie et poésie le 6 février à 20h30 avec Eric Chartiot, le Magipoète !
- 14 mars 2026 à 20h30 : « Tribu Nougaro » Chanson française avec Laurent Malot trio.

Plus de détails sur les soirées ou la commande des carnets : voir notre site !

CHAQUE SEMAINE :

- Pratique du taiji quan le mardi soir ainsi que le 3ème jeudi matin, complétée par un stage de 3 à 5 jours en mai.
- Cours de Kundalini Yoga le mercredi soir. Enseignement : Radhajit Kaur. Il est encore possible de s'inscrire aux cours. Renseignements : 07 85 50 78 41.

Pour recevoir par mél les informations de la nOte bleue vous pouvez vous inscrire sur la page contact du site ou envoyer un mél à l'adresse ci-dessous.

534 chemin du Marais 38121 CHONAS L'AMBALLAN
09 77 33 38 94 / 06 79 85 46 97 / info@lanotebleue.net
www.lanotebleue.net

N'hésitez pas à monter le chemin et à passer le porche de la maison-atelier !

Les Associations



Le Refuge de Gerbey ne pratique aucune euthanasie de convenance *. Lorsqu'un animal un chat ou un chien est accueilli lors d'un sauvetage ou d'un abandon, il devient un "protégé."

Un mot lourd de sens car il s'agit vraiment de le protéger.

Tout est simple quand il s'agit d'accepter un animal jeune, en pleine santé qui trouvera vite une famille.

Mais au refuge, pas de sélection en fonction de l'âge ou la santé, (seul le manque de places dicte sa loi.)

On nous appelle alors beaucoup pour abandonner un animal vieillissant, avec des troubles du comportement ou avec une maladie chronique car au refuge il ne sera pas euthanasié.

Ce qui bien sûr permet aux propriétaires de se donner bonne conscience et moins de culpabilité. Les chats et quelques chiens qui n'ont donc pas eu la chance d'être adoptés restent au refuge et bénéficient d'aménagement pour leur bien être à long terme.

Concernant les chiens, par exemple Kyra et Oural 14 ans vivent dans une pièce dédiée et partagent la journée des soigneurs, leur pause, leur repas, les câlins.

Côté chats ils sont plus nombreux et le refuge a donc choisi d'officialiser son "sanctuaire" avec 24 félins âgés, malades, handicapés qui n'ont plus la chance de pouvoir être adoptés.

Ainsi Lilas 19 ans, Shakti 15 ans, Maxou 15 ans et FIV, Bailey petit minet Hydrocéphale et leurs copains, vivent définitivement au refuge qui compte en tout 78 félins.

Un système de parrainage mensuel pour ces loulous a été mis en place et les parrains et marraines reçoivent régulièrement de leurs nouvelles, et dans certains cas peuvent venir les rencontrer.

Il n'est pas acceptable que, dans une société soi-disant civilisée et en progrès constant, les animaux continuent de subir un sort tragique en raison de l'inconséquence humaine.

L'équipe du refuge essaie à son petit niveau de leur apporter des solutions et de l'affection et remercie du fond du cœur tous vos soutiens qui permettent d'accomplir cette mission.

**L'euthanasie de convenance se définit comme la mise à mort volontaire d'animaux qui sont en bonne santé physique et psychique.*



chatterie



Bailey



kira et oural



**VO SERVICES
AUTOMOBILES**
VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
ACHAT - VENTE
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
70 route de Vienne
38150 VERNIOZ
04 74 84 49 98

www.voservices.com
voservices@orange.fr



SERVICE CARTE GRISE



LA BONNE HEURE
MÈRE ET FILLE
04 74 54 03 61

Café
Restaurant
Salon de thé

 La bonne heure
 190 Chemin de l'église
Chonas L'ambellan

LA MUSE CHAMPÊTRE

Crée en 1893, la Muse Champêtre est l'une des plus anciennes associations de la commune de Reventin-Vaugris.

Elle participe aux différentes manifestations de Reventin-Vaugris et des communes voisines.

Cérémonies officielles ainsi que les fêtes villageoises, défilés des classes; fête de la musique...

Nos différents pupitres : clarinettes, trompettes, saxophones, basses, trombones, batterie et percussions.

Nos répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h au Pôle associatif de Reventin-Vaugris sous la direction d'Hervé Gambonnet. Si vous voulez nous rejoindre, nous serions heureux de vous accueillir.



TROUPE GRAINS D'SEL



Le 12 avril nous avons retrouvé avec bonheur le chemin de la salle de Chonas saint Prim pour la première de notre pièce Harvey.

Notre public était au rendez-vous avec plus de 100 personnes présentes dans

la salle, dans une ambiance détendue et chaleureuse. Cette comédie américaine de Mary Chase a été bien accueillie. Entre situations cocasses et réflexions sur la normalité elle nous a embarqués dans une aventure empreinte d'humour, de poésie et d'émotions.

Nous remercions la municipalité de Chonas l'Amballan qui nous a permis de préparer assidûment ce moment de rencontre théâtrale en nous permettant de répéter régulièrement dans les locaux mis à notre disposition.

Depuis nous avons déjà présenté « Harvey » dans 4 autres lieux et espérons pouvoir le tourner encore au cours de l'année 2026.

ACCA CHONAS L'AMBALLAN

Une nouvelle saison cynégétique a débuté en septembre dernier, vous nous avez certainement croisés lors de balades dominicales en famille.

Nous sommes heureux de partager notre beau territoire avec les randonneurs, les VTTistes, amoureux de la nature, et il est important de rappeler que la chasse se pratique sur des propriétés privées avec réglementations et autorisations. Il existe une tolérance de la part des propriétaires terriens, pour certaines cueillettes raisonnables, mais en aucun cas les dégradations, les pistes de VTT improvisées, les insultes envers les chasseurs ne sont acceptables.

En coordination avec notre Fédération de Chasse, nous avons réalisé en mars dernier, une journée « corvée » de nettoyage de notre territoire, c'est une action nationale qui porte le nom de « J'aime La Nature Propre ».



Ce fût un bon moment partagé que nous allons reconduire mi-mars 2026, nous vous attendons nombreux, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer.

Tous les membres de notre association restent à votre disposition pour répondre à vos questions, vous faire découvrir notre territoire, notre loisir.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

Composition du bureau :

Président : : Patrick CELARD

Vice-Président : Cédric RIVOIRE

Trésorier : T. ODWROT

Secrétaire : Olivier REMILLIEUX.

Administrateurs : Matthieu VEYRIER. Jean Pierre VIALLET



L'église de Chonas fait partie de la **PAROISSE SAINTE MERE TERESA**, rassemblant les 16 clochers des vallées du Saluant, de la Varèze et de la Gère.

Cette paroisse est accompagnée par une équipe pastorale (prêtres, diacres, laïcs en mission, membres de l'équipe paroissiale) commune aux paroisses Sanctus en Viennois et Sainte Blandine des deux vallées.



Parmi les prêtres, c'est le père Benoît DUVIVIER résidant à la cure de Vienne, qui est référent pour les villages de Chonas, de Reventin, des Côtes d'Arey et de la Varèze depuis septembre 2022.



Un diacre permanent réside à Chonas depuis l'an dernier. Il s'agit de Pierre GISARD.

Pour chaque village, un correspondant de clocher fait le lien avec l'ensemble de la paroisse. A Chonas, il s'agit de Norbert BUISSON.

Chacun d'eux est disponible pour rencontrer ceux qui le désirent.

CONTACTS DE LA PAROISSE :

Pour tous renseignements (baptême, mariage, rendez-vous...) :

04 74 85 60 28 ou paroissesenviennois@gmail.com

Site internet : www.paroissesenviennois.fr

Pour la chorale de l'église, vous pouvez y participer en vous adressant au :

06 98 44 28 42 ombelinefrecon@hotmail.fr

Pour organiser des funérailles adressez-vous au :

06 21 89 91 78 ou **06 67 11 59 00**.

MESSES

Le planning des messes est disponible sur le site internet www.paroissesenviennois.fr, ou sur le tableau d'affichage de l'église.

Ordinairement, la messe à l'église de Chonas a lieu chaque deuxième dimanche du mois à 10h30.

Chaque 1^{er} dimanche du mois, il n'y a qu'une messe dite de « Grande Assemblée » à 10h30 à la cathédrale de Vienne, suivie d'un repas partagé ouvert à tous, et d'une animation proposée l'après-midi.

PROPOSITIONS POUR LES JEUNES :

Catéchisme, pour les enfants de 4 à 11 ans :

Pour les **enfants de 4 à 6 ans** (éveil à la foi) + pour les **enfants du CP au CM2** (caté par niveaux) : rencontres le mardi à 17h à la cure de Chonas tous les 15 jours + messe avec les enfants du caté et leur famille un dimanche par mois (cf planning des messes). 32 enfants y participent cette année.

Inscriptions & informations : 06 98 44 28 42

I PAROISSE

Pour les **collégiens et lycéens**, aumônerie paroissiale (goûter, jeux, formation, témoins) tous les vendredis soirs à partir de 16h45 jusque 19h ou 20h30, à la cure de Vienne (2 place St Paul).

Scouts (de 6 à 19 ans)

Les scouts d'Europe ou les Scouts de France, basés à Vienne se rencontrent aussi régulièrement à la cure de Chonas.

PROPOSITIONS POUR LES ADULTES :

Diverses propositions pour découvrir la foi, se former, servir, partager, etc. sont à retrouver sur le site internet : www.paroissesenviennois.fr



Un bulletin d'information mensuel des paroisses du Viennois est envoyé par mail à ceux qui le désirent (inscription sur le site internet). Vous pouvez aussi retrouver les informations sur les affiches et tracts à l'église.



La Paroisse

12 OCTOBRE 2025 INAUGURATION DE LA NOUVELLE CROIX DE L'ANCIEN CIMETIERE SITUÉ AUTOUR DE L'ÉGLISE.

Un brin d'histoire et surtout des remerciements aux personnes qui ont permis la réalisation de cette nouvelle croix qui vient d'être bénie.

Le 18 09 2025, cette nouvelle croix est installée sur ce socle en pierre situé à l'emplacement de l'ancien cimetière.

Socle probablement bâti au moment de l'implantation de l'église.

Le cimetière se situait là, autour de l'église, jusqu'en 1872.

Seul vestige de ce passé, ce soubassement en pierre, Ce socle en pierre, sans croix, suscitait de nombreuses interrogations de la part des passants.

S'agissait-il de l'autel de l'ancienne église déplacé ici ? S'agissait-il d'un autel permettant des célébrations extérieures ? En réalité, il s'agissait du piédestal sur lequel figurait la croix de l'ancien cimetière.

Aujourd'hui c'est une nouvelle croix majestueuse, en bois à l'identique de la précédente qui a pris place sur son socle d'origine. La précédente croix abîmée par le temps, a disparu dans les années 1960.

Depuis de nombreuses années, nous souhaitons qu'une nouvelle croix soit érigée.

Jean Proença, Maire de Chonas a accepté la proposition de Frédéric Dézarnaud, Agent de maîtrise Principal et a validé la réalisation et le financement de ce projet.

Frédéric Dézarnaud, s'est chargé d'acheter tous les matériaux nécessaires à la création de la croix.

Jean-Pierre Vérilhac, ébéniste à la retraite, a accepté l'ouvrage, a conseillé la qualité et l'essence de bois à se procurer et bénévolement a réalisé cet ouvrage artistique. Puis Frédéric Dézarnaud a pris en charge la matérialisation de l'implantation et aidé de Gilles Viallet agent de maîtrise, ont procédé à la mise en place de la croix, (cf : nombreuses photos retracent les différentes phases)

Au nom de la Paroisse, un grand merci, à Monsieur le Maire, à son conseil municipal, à ses agents de maîtrise, à Jean-Pierre Vérilhac ébéniste, sans lesquels la réalisation n'aurait pas été possible.

AUTRE REALISATION CETTE ANNEE LA RENOVATION DU GRAND MEUBLE CRENDENCE DE LA SACRISTIE.

Depuis de nombreuses années le meuble de la sacristie se détériorait progressivement et menaçait ruine.

Une équipe de bénévoles de villages voisins, a travaillé d'arrache pied durant les mois d'été, en période de canicule pour restaurer ce grand meuble crédence, et ainsi offrir un meuble fonctionnel.

L'équipe paroissiale.



Inauguration de la croix



Avant rénovation



Après rénovation



NAISSANCES

Ayden BIREIRO BRAHMI
le 4 janvier 2025

Maël GUERET MARICOURT
le 18 mai 2025

Agathe CASTAGNET
le 30 juillet 2025

Maxence COZZOLINO
le 4 mars 2025

Bertille DUPRE
le 4 juin 2025

Andréa BUISSON
le 23 décembre 2025

Diana TERZIAN
le 9 mai 2025

Cassandra OLIVIER
le 29 juillet 2025



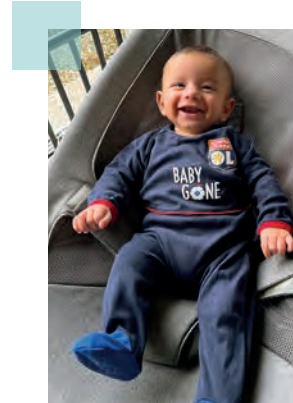
Antoine PERNET
le 14 mars 2025



Samuel LECLERC
le 31 mars 2025



Agathe JEANNIN
le 5 avril 2025



Axel ALONSO DELAWAR
le 15 avril 2025



Valentin MASPATAUD
le 20 avril 2025



Elena DARMANCIER
le 30 avril 2025



Léon CARELLA
le 13 juin 2025



Gianni REBELO
le 25 juillet 2025



Cléa ESTASSY
le 12 août 2025



Tess RICO
le 2 octobre 2025



EL BEJAOUI Emmanuelle
et Joffrey DUCLOS
le 21 mars 2025

Anne Lise ROLLAND
et Fabrice BROTTET
le 26 juillet 2025

Marie TREMELO
et Mathis GAUDRY
le 13 décembre 2025

Constance BALME
et Anthony DREVET
le 26 avril 2025

Sarah ORJOLLET
et Cédric BALDI
le 18 octobre 2025



Céline KETTERER
et Périg-Junior NDONG NZE
le 26 mai 2025



Nicoletta MASTRANGELO
et Stéphane GRESTA
le 14 juin 2025



Céline VALERO
et Cyril SAHUC
le 19 juillet 2025



Mélissa AILHAUD
et David RAVET
le 19 juillet 2025



Léa GAILLARD
et Antoine PROENÇA
le 12 juillet 2025



Emilie VALLAS
et Rémi CARELLA
le 26 septembre 2025

I DECES

JULLIAN Henri
CAYON Georges
SIMON Marie-Françoise
DESMETTRE Gérard
CHAILLER Claude

13 janvier 2025
13 février 2025
7 novembre 2025
26 novembre 2025
27 décembre 2025

Calendrier des Fêtes

■ JANVIER

Dimanche 4 : Vœux du Maire de Chonas l'Amballan
Jeudi 8 : tirage des Rois par l'Association Automne de la Vie
Samedi 10 : Choucroute de l'Association Boules
Samedi 17 : Jambon à la broche par l'APE
Samedi 24 : Assemblée Générale de la St Vincent de Chonas et St Prim
Mardi 27 : Ludomobile

■ FEVRIER

Vendredi 6 : Soirée Crêpes de l'Association Culture et Loisirs
Vendredi 6 : Goûter d'hiver par l'APE

■ MARS

Vendredi 13 : Carnaval de l'APE
Mardi 17 : Ludomobile
Mercredi 19 : Cérémonie du Souvenir - Fin de la Guerre d'Algérie
Samedi 28 : Soirée St Patrick organisée par le Comité des Fêtes

■ AVRIL

Vendredi 3 : Goûter de printemps par l'APE
Vendredi 10 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes
Mardi 15 : Ludomobile
Samedi 25 : Voyage St Vincent

■ MAI

Mardi 5 mai : Ludomobile
Jeudi 8 : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
 Vide grenier par le Comité des Fêtes
 Marche nocturne par le Comité des Fêtes
Vendredi 29 : Tombola de l'APE
Samedi 30 : Caravan'jazz

■ JUIN

Mardi 2 juin : Ludomobile
Samedi 21 juin : Fête de la Musique
Vendredi 26 : Kermesse de l'Ecole
Vendredi 26 : Assemblée générale du Club de Judo
Samedi 27 : Assemblée générale du Krav Maga

■ JUILLET

Samedi 4 : Concours de pétanque par les St Vincent de Chonas et St Prim
Lundi 13 : Feu d'artifice

■ AOÛT

Dimanche 2 : Repas de l'association Boules

■ NOVEMBRE

Lundi 11 : Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918
Dimanche 15 : Braderie de l'Association des Parents d'Elèves
Jeudi 19 : Beaujolais nouveau par le Comité des Fêtes
Samedi 28 : Vente de boudin et saucisses, organisée par l'association Chasse

■ DECEMBRE

Vendredi 5 : Téléthon
Samedi 12 : repas des Aînés, organisé par le CCAS
Vendredi 18 : Vente d'escargots par le Comité des Fêtes
Samedi 19 : Arbre de Noël du Club de Foot - US 2 VALLONS

Ciné Eté

Date non définie (sur la place de l'école)

BONNARD GHISLAIN
 BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

06 47 92 03 34
 2444 route de la Croix Régis
 69700 Échalas

ghislainbonnard69@gmail.com

carrelage, faïence, marbre, chape, moquette, plastique

SIAUX

Tél. 04 74 58 87 58
 1167, allée des mûriers - 38121 CHONAS L'AMBALLAN

PASSERAT
TP

Terrassement - Réseaux - Voirie - Démolition
 ZA de Louze - 38550 Auberives sur Varèze
 09 88 51 18 09
 Email : tppasserat@gmail.com

44^e Festival d'Humour de Vienne et alentours

MJC
VIENNE



MARDI 10 MARS - EYZIN PINET
Marc Tourneboeuf - *L'Impatient*

MERCREDI 11 MARS - PRIMARETTE
Sten & Chardon - *Les dossiers secrets de la SACEM*

JEUDI 12 MARS - REVENTIN
Quentin Vana - *Tout va bien*

VENDREDI 13 MARS - VILLETTE DE VIENNE
Jean-Michel Rallet - *Changement de vie involontaire*

SAMEDI 14 MARS - MANÈGE
Antonia De Rendinger - *Scènes de corps et d'esprit*

DIMANCHE 15 MARS - MANÈGE
Mike et Riké - *Tout le bonheur du monde (ou presque)*

MARDI 17 MARS - SERPAIZE
Hugo 1802

MERCREDI 18 MARS - PONT ÈVÈQUE
Etienne S - *La musique sa mère*

JEUDI 19 MARS - TRÈVES
Thierry Marconnet & Gaëlle Le Roy - *L'amour à la carte*

VENDREDI 20 MARS - CONDRIEU
Michael Hirsch - *Y'a de la joie*

SAMEDI 21 MARS - MANÈGE
Amor a mort

DIMANCHE 22 MARS - MANÈGE
ZZAJ - *A ceux qui se ratent*

MARDI 24 MARS - ESTRABLIN
Sarah Anna - *Salé*

MERCREDI 25 MARS - LES COTES D'AREY
Jean-françois Baierdi - *L'heureux tour*

JEUDI 26 MARS - CHUZELLES
Basclo - Daron

VENDREDI 27 MARS - JARDIN
Imagine - *Vice et Versa*

SAMEDI 28 MARS - MANÈGE
Eric et Quentin - *Papa pas papa*
Première partie (**Chloe Drouet**)

BILLETTERIE ET INFOS PRATIQUES :

Maison des Jeunes et de la Culture de Vienne - 04 74 53 21 96
contact@mjc-vienne.org - www.mjc-vienne.org
https://mjcvienna.placeminute.com

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Isère
Auvergne-Rhône-Alpes
www.isera.fr

Vienne
Condrieu
Auvergne-Rhône-Alpes

Vienne
Quint à Vienne

Vos projets | Notre expertise

Lps **CLIMATISATION**

Nous vous accompagnons de A à Z pour l'obtention de vos primes CEE et Prime renov'

VOTRE INSTALLATION SUR MESURE POMPE à CHALEUR

Chauffage | Climatisation | Plomberie

04 74 86 42 32

1 Chemin des Crozes - 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES FRUITS DU

ValQuirrit

Jérôme et Nicolas JURY - Producteurs

Magasin vente directe

fruitsduvalquirrit@orange.fr - 04 74 56 53 38

Mercredi / jeudi : 14h-19h • Vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h

Samedi : 9h-13h

ERE Entreprise Roussillonnaise Électricité

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

AUTOMATISME DE L'HABITAT

POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS SECTEUR RÉGION RHÔNE ALPES

NOTRE MÉTIER, VOUS ÉCLAIRER.

<http://roussillonnaise.fr>

04 74 86 21 82

4 route de recr 69420 AMPUIS

AM SECURITE

ALARME INTRUSION

CONTRÔLE D'ACCÈS

ALARME INCENDIE

VIDÉOSURVEILLANCE

INTERVENTION EN RÉGION RHÔNE-ALPES AUVERGNE

NOTRE MÉTIER, VOUS PROTÉGER.

<http://amsecurite.fr>

0474562088

4 route de recr 69420 AMPUIS

Vie Pratique

MAIRIE

Tél. : 04 74 58 81 48

secretariat@chonaslamballan.fr

site: mairie-chonaslamballan.fr

Ouverture :

la mairie est ouverte au public les :
lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12 h et
de 14h à 17h30, vendredi 8h30 à 12 h
et 14 h à 17 h.

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur
Rendez-vous.

Médiathèque

Tél : 04 74 58 99 66

biblio@chonaslamballan.fr

Transports

Carte L'va OURA !

Une carte unique pour tous vos
transports. Carte pour les personnes
âgées, P.M.R, ou carte soumise à
conditions de ressources : contacter le
C.C.A.S. de la commune.

Transport à la demande : contacter le
0810.414.909 (plaquette disponible en
mairie).

Taxi

06 71 10 14 87 ou 04 74 58 89 31

Culte

Paroisse Mère TÉRÈSA :

04 74 85 60 28 / 06 67 11 59 00

Marché

Le vendredi après midi à partir de 16h
sur la place de l'école.

Ordures ménagères

Déchetterie

Vienne-Sud, à St Alban les Vignes.

Accès libre avec une carte délivrée par
la mairie.

Ramassage

Il a lieu le jeudi matin à partir de 5h, y
compris les jours fériés, il est conseillé
de sortir le conteneur poubelle de
préférence la veille, et le ranger dès le
lendemain.

Pour la mise à disposition d'un bac à
ordures ménagères, s'adresser au
service environnement de Vienne
Condrieu Agglomération.

Tri sélectif

Des zones de tri sont à la disposition
des habitants.

Ecole

Directrice: Marie-Christine NOYARET

Ecole maternelle: 04 74 15 93 46

Ecole primaire: 04 74 58 94 37

Formalités d'inscription:

Présentation du livret de famille et du
carnet de santé.

Inscription à l'âge de 3 ans.

POLES MEDICAUX

Site Centre Village

210, chemin de l'église

Kinésithérapeutes

Sergio FERNANDES

Vincent SANCHEZ

Mathilde CLADÉ

Tél. 04 74 87 82 72

Cabinet infirmier

Catherine URCEL,

Julie VILHON,

Lara DESPAS,

Tél. 04 74 58 86 89 - 06 61 43 64 24

Ostéopathe

Mireille COIFFET TENET

196 chemin de l'Eglise

Tél. 06 99 56 72 42

Accueil périscolaire :

Léa SALGUEIRO

Tous les jours de 7h30 à 8h30

et de 16h30 à 18h30

Selon quotient familial

Cantine :

04 74 56 73 09

Prix du repas selon le quotient familial.

Réservation au plus tard avant 9 h le jeudi
de la semaine précédant la commande.

Vienne Condrieu Agglomération

Consultance Architecturale.

Permanences gratuites de l'architecte

conseil du C.A.U.E de l'Isère,

M^{me} S. PINHEDE

Rendez-vous au 04 74 78 78 83

AGEDEN

Conseil info énergie : 04 76 14 00 10

2^e et 4^e mercredi matin sur rendez vous

à VCA Espace St Germain - Vienne

Démarches administratives

Listes Electorales

Depuis le 1^{er} janvier 2019 toute per-
sonne pourra solliciter son inscription
sur les listes électorales en mairie et
jusqu'au 6^e vendredi précédant le
scrutin.

Carte nationale d'Identité

et passeport :

Vous devez réaliser une pré-demande
en ligne sur : passeport.ants.gouv.fr,
puis prendre rdv auprès d'une mairie
équipée du système biométrique
(Vienne, Condrieu, Roussillon)

Etude notariale

Notaires associés :

B. Guillon, N. Blanchon,

S.Jouy, J.Chaumaret

887 chemin de Sambillot

Tél. 04 74 58 81 41

Site de l'Amballan

1214, chemin de l'Amballan

Médecin Généraliste

Docteur Bruno PAPILLO

RDV sur Doctolib

Ostéopathe

Cannelle FAVIER

Tél. 06 31 56 82 25

Pédicure Podologue

France BERLIOZ

RDV sur Doctolib

Tél. 06 73 04 33 24

Recensement militaire

Tous les français et françaises sont
tenus de se faire recenser dans les 3
mois qui suivent la date de leurs 16
ans. Cela concerne les filles et les
garçons nés en 2010. L'intéressé(e)
(ou ses parents) doit se présenter au
secrétariat de mairie, muni du livret de
famille et de sa carte d'identité.
L'attestation de recensement est
obligatoire pour se présenter aux
examens, aux concours et au permis
de conduire.

Naturopathe

Réflexologue Plantaire

Bénédicte MANIN

50 passage des cèdres

Tél. 06 09 86 45 10

Cabinet de Psychotérapie et soins ayurvédiques

Muriel CHATEAUX

147 impasse du verger

Tél. 06 28 06 42 24

Praticienne en Ecoute Théra- peutique et Hypnose

Jade DESCOURS

21 chemin de Champ Sever

Tél. : 06 02 50 69 91

jadehypnose@outlook.fr

Herbaliste - Médecine traditionnelle Chinoise

Prescilia BELLAT

291 chemin de Bellevue

Tél. 07 82 33 30 92

Info vie pratique

Pour toutes démarches administra-
tives, appelez le **3939** ou consultez les
sites internet : www.isere.pref.gouv.fr
ou www.service-public.fr